

**Répertoire des programmes à  
l'intention des personnes avec une  
déficience intellectuelle en contact  
avec le système de justice**

Céline Mercier, Ph.D.

Valérie Houde, MSc

Direction des technologies de l'information et de la recherche  
Centre de réadaptation Lisette-Dupras  
8000, rue Notre-Dame, Lachine, Qc H8R 1H2

**Septembre 2005**

## REMERCIEMENTS

Ce projet a été réalisé dans le cadre d'un mandat reçu de la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de Montréal-Centre (maintenant l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Montréal) pour réaliser une *Étude exploratoire sur l'intervention adaptée aux personnes présentant une déficience intellectuelle ayant commis des délits*. Nos remerciements à Marisa Canuto, Anna Gagnon et Daphnée Lamontagne pour leur contribution aux différentes étapes de réalisation de ce Répertoire.

Document produit par :

**La Direction des technologies de l'information et de la recherche**

Il est possible de se procurer un exemplaire de ce document ou de *l'Étude exploratoire sur l'intervention adaptée aux personnes présentant une déficience intellectuelle ayant commis des délits* par :

Télécopieur : (514) 363-3023

Courriel : [dtir.crom\\_crlid@ssss.gouv.qc.ca](mailto:dtir.crom_crlid@ssss.gouv.qc.ca)

Courrier : Centre de réadaptation Lisette-Dupras  
8000, rue Notre-Dame  
Lachine (Québec) H8R 1H2

Également disponible sur le site Web du Centre de réadaptation Lisette-Dupras : [www.crlid.ca](http://www.crlid.ca)

Le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal  
Bibliothèque nationale du Québec, 2005  
Bibliothèque nationale du Canada, 2005  
**ISBN 2-9808067-3-0**

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée, à condition que la source soit mentionnée.

© Centre de réadaptation Lisette-Dupras

## TABLE DES MATIÈRES

---

<b>Introduction</b> .....	<b>1</b>
<b>Méthodologie</b> .....	<b>3</b>
<b>Section 1. Programmes généraux s'adressant à la fois aux victimes, aux contrevenants et aux témoins avec une déficience intellectuelle</b> .....	<b>5</b>
<b>Tableau synthèse. Programmes généraux s'adressant à la fois aux victimes, aux contrevenants et aux témoins avec une déficience intellectuelle</b> .....	<b>6</b>
<b>1. INFORMATION/FORMATION</b> .....	<b>7</b>
1.1 Programmes généraux .....	7
1.1.1 Déficience intellectuelle : accueil et traitement au sein du système judiciaire .....	7
1.1.2 Justice for all-when people with developmental disabilities meet the criminal justice system .....	7
1.1.3 The Arc of Colorado .....	7
1.1.4 The safety zone : cops talk.....	8
1.1.5 Equal justice project .....	8
1.2 Programme pour les Services de Police .....	8
1.2.1 The Arc - a police officer's guide .....	8
1.3 Programmes pour les juristes.....	9
1.3.1 Law court education society .....	9
1.3.2 Defendants, victims and witnesses with mental retardation: an instruction guide for judges and judicial educators .....	9
<b>2. FAMILIARISATION AVEC LE SYSTÈME JUDICIAIRE ET LES DROITS</b> .....	<b>9</b>
2.1 Système de justice .....	9
2.1.1 Dépliant de l'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS) « déficience intellectuelle, suspect ou victime face à la justice ».....	9
2.1.2 LEGALPIX .....	10
2.2 Droits .....	10

---

## TABLE DES MATIÈRES

---

2.2.1	Charte des valeurs de l'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS).....	10
2.2.2	Charte des droits et libertés de la personne du Québec – vulgarisation des droits et recours.....	10
2.2.3	Le droit à un traitement juste et équitable – un guide clair sur la loi canadienne sur les droits de la personne .....	11
2.2.4	Pour une meilleure protection des droits des canadiens souffrant d'une déficience intellectuelle .....	11
3.	PROTOCOLES/RÉSEAUX .....	12
3.1	Protocole territorial .....	12
3.1.1	Protocole de Longueuil.....	12
3.2	Protocole intersectoriel.....	12
3.2.1	Protocole d'entente : Centres jeunesse/Centres de réadaptation en déficience intellectuelle (CJ/CRDI).....	12
4.	PROTECTION LÉGALE .....	12
4.1	Déclaration .....	12
4.1.1	Déclaration de Montréal sur la déficience intellectuelle .....	12
4.2	Chartes des droits et libertés.....	13
4.2.1	Charte des droits et libertés de la personne du Québec.....	13
4.2.2	Charte canadienne des droits et libertés de la personne.....	13
4.3	Législations provinciales et fédérales.....	14
4.3.1	Législations québécoises .....	14
4.3.2	Code criminel du Canada.....	14
	Références.....	15
	Sites internet.....	16
	<b>Section 2. Programmes pour les personnes présentant une déficience intellectuelle victimes d'actes criminels.....</b>	<b>17</b>
	<b>Tableau synthèse. Programmes pour les personnes présentant une déficience intellectuelle victimes d'actes criminels .....</b>	<b>18</b>
1.	INFORMATION/FORMATION.....	20

1.1.1	The network of victim assistance .....	20
1.1.2	The metropolitan organization to counter sexual assault -developmental disabilities resource center.....	20
1.1.3	Disability services ASAP (A Safety Awareness Program) .....	21
1.1.4	Oregon Institute on Disability and Development – Center on self-determination.....	21
1.1.5	Back to life .....	21
1.2	Général - Femmes.....	22
1.2.1	Conseils aux dispensateurs de services aux femmes handicapées.....	22
1.2.2	You deserve to be safe : an educational video .....	22
1.2.3	Woman with disabilities and deaf woman's program .....	22
1.2.4	Center for Research on Woman with Disabilities (CROWD) .....	23
1.3	Programmes en violence conjugale .....	23
1.3.1	Domestic violence access project .....	23
1.3.2	WCDD and WCADV partnership.....	23
1.3.3	The domestic violence initiative for women with disabilities (DVI) .....	23
1.4	Programmes pour personnes aidantes – Agressions sexuelles .....	24
1.4.1	Vers un milieu sécuritaire - Institut Roeher .....	24
1.4.2	Project action.....	24
1.4.3	Widening the circle : sexual assault/abuse and people with disabilities .....	24
1.5	Programmes pour intervenants - Services d'aide aux victimes .....	25
1.5.1	Vers un milieu sécuritaire - Institut Roeher .....	25
1.5.2	Victim services 2000.....	25
1.5.3	Increasing agency accessibility for people with disabilities.....	25
1.6	Programmes pour les Services de police.....	26
1.6.1	Vers un milieu sécuritaire - Institut Roeher .....	26
1.6.2	With inclusion comes infusion .....	26
1.6.3	Police and people with disabilities.....	26

---

## TABLE DES MATIÈRES

---

1.6.4	First response to victims of crime who have a disability .....	26
1.6.5	Understanding mental retardation : a training for law enforcement .....	27
1.6.6	Together we can make a difference : a police orientation manual on citizens with disabilities .....	27
1.7	Programmes pour les juristes.....	28
1.7.1	Vers un milieu sécuritaire - Institut Roehher .....	28
1.7.2	Admissible in court : interviewing witnesses who live with disabilities. Guide and video .....	28
2.	PRÉVENTION .....	28
2.1	Abus et violence .....	28
2.1.1	You deserve to be safe - a guide for girls with disabilities .....	28
2.1.2	Le WENDO.....	28
2.1.3	Personal safety plan.....	29
2.1.4	Gender violence prevention and woman with developmental disabilities .....	29
2.1.5	Éviter l'abus et la violence de la part d'intervenants par des mesures préventives .....	29
2.1.6	Teaching a generalized response to the lures of strangers to adults with severe handicaps .....	29
2.2	Violence familiale.....	30
2.2.1	Interaction entre violence familiale et déficience intellectuelle.....	30
2.2.2	National clearinghouse on child abuse and neglect information.....	30
2.3	Agressions sexuelles.....	31
2.3.1	Programme d'éducation à la vie affective, amoureuse et sexuelle pour les personnes présentant des incapacités intellectuelles modérées.....	31
2.3.2	Sexuality education for persons with severe developmental disabilities.....	31
2.3.3	Group work with women with learning disabilities.....	32
2.3.4	Rapports de l'Institut Roehher.....	32
2.3.5	Sexual abuse prevention : five safety rules for persons who are mentally handicaped .....	33

2.3.6	Prévention des agressions sexuelles par les aidants pour les personnes avec une déficience intellectuelle.....	33
3.	AIDE ET ASSISTANCE.....	34
3.1	Général.....	34
3.1.1	Victim services unit of the Ventura county district attorney's office.....	34
3.1.2	Barrier Free Living, inc. (BFLI) .....	34
3.1.3	Cracking crime and no more abuse : a learning and resource pack on coping with crime for people with learning disabilities.....	34
3.2	Agressions sexuelles.....	35
3.2.1	Developmental disabilities support groups for victims of abuse .....	35
3.3	Système de justice .....	35
3.3.1	The virtual courtroom.....	35
3.3.2	The legal advocate project .....	35
4.	TRAITEMENT/SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE.....	36
4.1	Psychothérapies - Général.....	36
4.2	Psychothérapies - Violence conjugale .....	36
4.2.1	Advocacy for women and kids in emergencies (AWAKE).....	36
4.3	Psychothérapies - Victimes d'agression sexuelle .....	37
4.3.1	Disability services ASAP (A Safety Awareness Program) .....	37
5.	RECHERCHE-ACTION.....	37
5.1	Initiative québécoise.....	37
5.1.1	Réseau d'apprentissage communautaire (projet RAC).....	37
5.2	Initiative américaine.....	37
5.2.1	Working with crime victims with disabilities .....	37
5.3	Initiative australienne.....	38
5.3.1	More than just a ramp .....	38
6.	PROTOCOLES.....	38
6.1	Protocole territorial .....	38

---

## TABLE DES MATIÈRES

---

6.1.1	Protocole de l'Estrie.....	38
7.	PROTECTION LÉGALE.....	39
7.1	Législation canadienne.....	39
7.1.1	Loi modifiant le code criminel (victimes d'actes criminels).....	39
7.2	Législation américaine.....	39
7.2.1	Federal crime victims with disabilities awareness act of 1998 (États-Unis).....	39
	Références.....	40
	Sites Internet.....	42
	<b>Section 3. Programmes pour les personnes présentant une déficience intellectuelle ayant commis des délits.....</b>	<b>43</b>
	<b>Tableau synthèse. Programmes pour les personnes avec une déficience intellectuelle ayant commis des délits.....</b>	<b>44</b>
1.	INFORMATION/FORMATION.....	46
1.1	Général.....	46
1.1.1	The Northstar program.....	46
1.1.2	Texas council on offenders with mental impairments (TCOMI).....	46
1.1.3	Lancaster special offender services.....	47
1.1.4	Australian disability services criminal justice program.....	47
2.	AIDE ET ASSISTANCE.....	48
2.1	Système de justice.....	48
2.1.1	Know your rights if you get arrested.....	48
3.	PROGRAMMES DE DÉJUDICIARISATION.....	48
3.1	Intervention de la part des services en déficience intellectuelle.....	48
3.1.1	The developmentally disabled offenders program.....	48
3.1.2	Pueblo dd/hd consortium diversionary program.....	49
3.2	Intervention de la part des policiers.....	49
3.2.1	Fremantle police diversion pilot project.....	49
4.	PROGRAMMES À LA COUR.....	49

4.1	Programme de déjudiciarisation à la Cour .....	49
4.1.1	South Australia magistrates court diversion program .....	49
4.2	Programmes de développement de la compétence à comparaître .....	50
4.2.1	Florida's mentally retarded defendant program .....	50
4.2.2	Missouri competency to stand trial (CST) education program .....	50
4.2.3	Porterville (California) developmental centre's court competency training program .....	50
5.	PROGRAMMES À L'INTERNE .....	51
5.1	Programme en centre de réadaptation .....	51
5.1.1	Florida's Seguin unit (developmental services institution) .....	51
5.2	Programmes en prison/pénitencier .....	51
5.2.1	Georgia state prison mental retardation program .....	51
5.2.2	Texas program of the department of corrections .....	51
5.2.3	Texas social security pilot project.....	52
5.2.4	South Carolina department of corrections habilitation unit .....	52
6.	PROGRAMMES DANS LA COMMUNAUTÉ .....	53
6.1	Programmes généraux.....	53
6.1.1	Appropriate community services in NSW for offenders with intellectual disabilities and those at risk of offending .....	53
6.2	Programme de prévention de la récidive .....	53
6.2.1	Criminal offenders with mental retardation: risk assessment and the continuum-based treatment program .....	53
6.3	Programmes résidentiels.....	53
6.3.1	New York State Center for intensive treatment.....	53
6.3.2	Mentor program for criminal offenders with mental retardation .....	54
6.4	Programmes de suivi et d'accompagnement .....	54
6.4.1	New Jersey developmentally disabled offenders program .....	54
6.4.2	New Jersey personalized justice plan .....	55

---

## TABLE DES MATIÈRES

---

6.4.3	Texas community-based programs .....	55
6.4.4	Natural setting therapeutic management (NSTM).....	55
6.4.5	Irabeena, Western Australian Authority for intellectually handicapped persons.....	56
6.5	Programme alternatif à l’incarcération.....	56
6.5.1	Texas medically recommended intensive supervision .....	56
6.6	Programmes de transition .....	57
6.6.1	St-louis (Missouri) options for justice for persons with developmental disabilities .....	57
6.6.2	Victorian volunteer probation program .....	57
6.6.3	Texas continuity of care for special needs offenders .....	57
7.	TRAITEMENT.....	58
7.1	Agressions sexuelles.....	58
8.	PROTOCOLES.....	60
8.1	Protocole intersectoriel .....	60
8.1.1	Protocol between disability services and juvenile justice .....	60
	Références.....	61
	Sites Internet.....	64
	<b>Références- Liste complète .....</b>	<b>65</b>
	<b>Sites internet - Liste complète .....</b>	<b>69</b>

L'expérience directe aussi bien que la documentation scientifique rendent compte des nombreuses difficultés que rencontrent les personnes avec une déficience intellectuelle dans leurs contacts avec le système de justice. L'inverse est aussi vrai, les intervenants du milieu de la justice étant de plus en plus souvent confrontés à des situations impliquant une personne avec une déficience intellectuelle, situations pour lesquelles les façons de faire habituelles s'avèrent inadéquates et insatisfaisantes.

Ce *Répertoire des programmes* à l'intention des personnes avec une déficience intellectuelle en contact avec le système de justice offre un inventaire de ressources d'ici et d'ailleurs susceptibles d'aider les personnes avec une déficience intellectuelle ainsi que ceux et celles qui s'impliquent auprès d'elles à corriger cette situation. Le *Répertoire* est divisé en trois sections portant respectivement sur : 1) des programmes génériques; 2) des programmes à l'intention des victimes et 3) des programmes à l'intention des contrevenants. Il rend compte de programmes québécois, canadiens et internationaux et couvre des thèmes variés : information, formation, prévention, accompagnement, aide et assistance, législations en lien avec la défense des droits, protocoles d'interventions et de concertation.

Les programmes et les modèles d'organisation de services décrits dans ce document l'ont été à partir d'articles, de rapports et de sites Internet (voir la rubrique « Méthodologie »). Les références pertinentes suivent chacune des descriptions. Chaque section comporte sa propre liste de références et de sites Internet. On trouve à la fin du document une liste complète de toutes les références et sites Internet. Parmi les sites Internet, quatre sont particulièrement intéressants puisqu'ils proposent une ensemble de ressources, incluant des articles, des livres, des documents de formation, des revues, des rapports de recherche, des dossiers de conférences, des liens pour d'autres ressources et organismes du milieu, des dépliants, des vidéos et des DVD. Il s'agit des sites suivants :

1. Women with Disabilities Resource Guide-Violence prevention (<http://dawn.thot.net/project2.html>)
2. First Response to Victims of Crime Who Have Disability ([www.ncjrs.org](http://www.ncjrs.org))
3. Child Abuse and Disability: A Training and Intervention project ([www.disability-abuse.com](http://www.disability-abuse.com))
4. Australian Disability Services Criminal Justice Program ([www.dhs.vic.gov.au/disability](http://www.dhs.vic.gov.au/disability))



Afin de repérer les programmes et les services à l'intention des personnes avec une déficience intellectuelle en contact avec le système judiciaire, une recherche bibliographique de base a été effectuée dans les répertoires de l'Université de Montréal, de PubMed et de Firstchoice. À partir de ces répertoires, les bases de données suivantes ont été consultées: *Psychinfo, Social Science Index, Sociological Abstracts, Criminal Justice Abstract, Medline, Francis, Eric, PAIS International, NCJRS*. Les mots-clés suivants ont été utilisés : *borderline intelligence, cognitive limitation, developmental disabilities, intellectual disabilities, learning disabilities, mental retardation et low functioning*. Ces mots-clés ont ensuite été associés aux termes suivants : *advocacy, aggression, assessment, best practices, correctional services, crime, crime victims, criminal justice system, defendants, delinquency, domestic violence, empowerment, family violence, offenders, prevention, programs, services, psychotherapies, safety, security, self-defense, sexual assaults, sexual violence, victims, violence, victims assistance*. D'autres mots-clés, tels que *challenging behaviour, evaluation, legal measures, prevalence*, ont été ajoutés pour rendre compte des multiples thèmes abordés dans la littérature scientifique. La période couverte va de 1990 à 2004.

Divers sites Internet d'organisations ou d'agences travaillant dans le domaine de la déficience intellectuelle et du handicap ou dans les domaines de la justice, des droits et de l'assistance aux victimes ont été consultés afin d'accéder autant que possible aux documents (rapports, matériel audio-visuel, par exemple) qui ne sont pas répertoriés dans les bases documentaires de nature plus académique.

Les renseignements contenus dans le présent répertoire ne sont pas exhaustifs. Il s'agit d'un travail en « progression », éventuellement sujet à une mise à jour périodique. En ce sens, toute personne qui pourrait nous signaler de la documentation pour compléter ce répertoire est invitée à le faire.

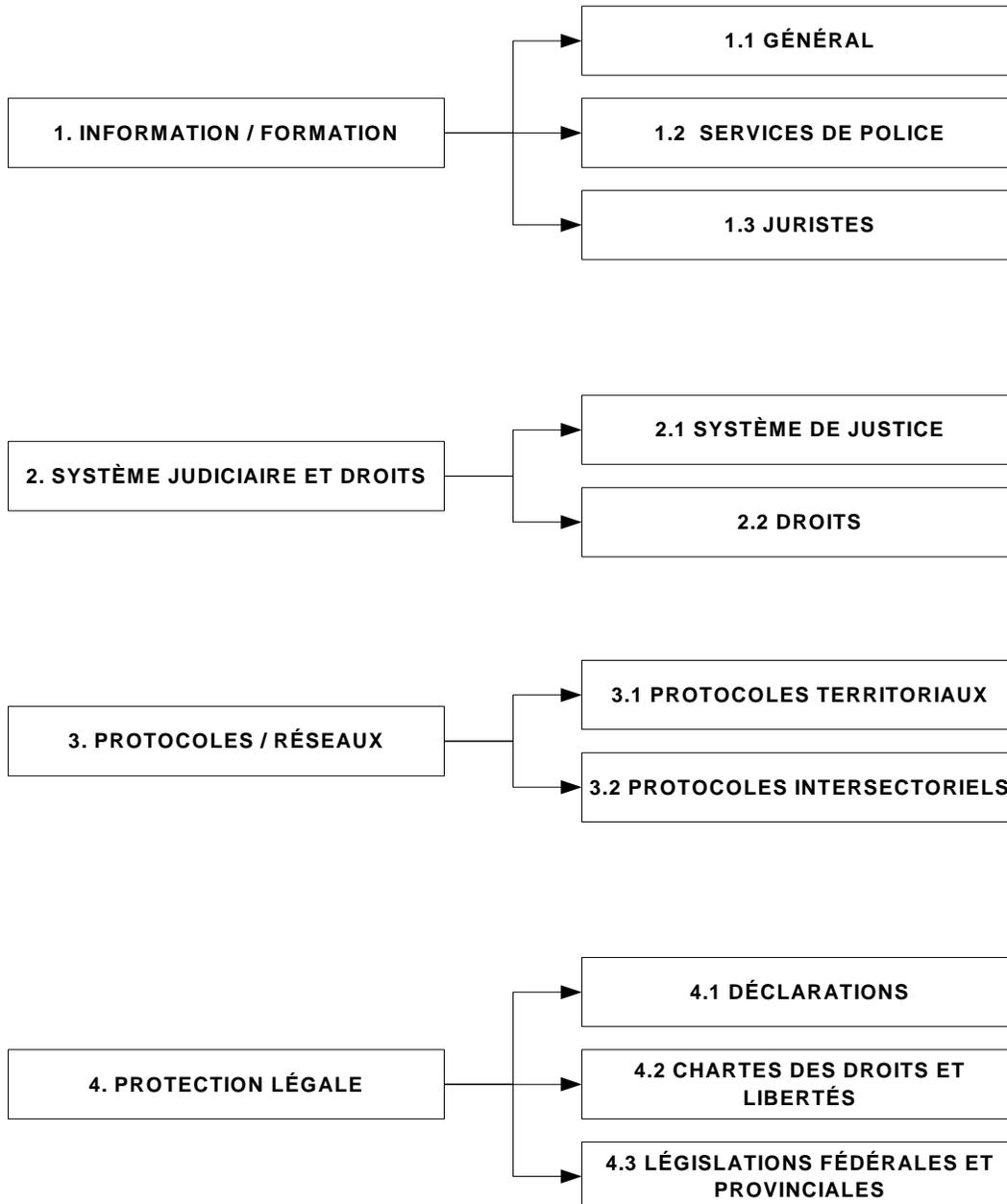


**SECTION 1**

Programmes généraux s'adressant à la fois aux victimes, aux contrevenants et aux témoins avec une déficience intellectuelle

---

**Tableau synthèse. Programmes généraux s'adressant à la fois aux victimes, aux contrevenants et aux témoins avec une déficience intellectuelle**



## 1. INFORMATION/FORMATION

### 1.1 Programmes généraux

#### 1.1.1 DÉFICIENCE INTELLECTUELLE : ACCUEIL ET TRAITEMENT AU SEIN DU SYSTÈME JUDICIAIRE

L'association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS) a mis sur pied un programme de formation pour les familles, les associations, les intervenants et les professionnels qui sont intéressés à mieux accompagner toute personne présentant une déficience intellectuelle lorsqu'elle est confrontée au système judiciaire, qu'elle soit victime, témoin ou contrevenante. L'approche pédagogique se fait à l'aide d'exposés théoriques, de présentations vidéo, de mises en situation et de discussions.

- \* Référence :  
Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS)
- \* Site internet :  
<http://www.aqis-iqudi.ca>

Pour plus d'information, vous pouvez joindre *Mme Yolande Thibodeau au (514) 725-2387.*

#### 1.1.2 JUSTICE FOR ALL-WHEN PEOPLE WITH DEVELOPMENTAL DISABILITIES MEET THE CRIMINAL JUSTICE SYSTEM

*Justice For All* est une ressource canadienne qui s'adresse à la fois aux personnes avec une déficience intellectuelle, qu'elles soient victimes, témoins ou agresseurs, aux dispensateurs de services, aux services de police, aux avocats, aux familles et aux aidants. On y retrouve de l'information sur tout le processus judiciaire, en lien avec la déficience intellectuelle.

- \* Décrit à l'adresse suivante :  
<http://www.justiceforall.ca>

Pour plus d'information, vous pouvez aussi contacter : *BC Association for Community Living, 300-30 East 6th Avenue, Vancouver, BC V5T 4P4, Phone: (604) 875-1119, Fax: (604) 875-6744, E-mail: [info@bcacl.org](mailto:info@bcacl.org).*

#### 1.1.3 THE ARC OF COLORADO

Le *Arc of Colorado* a créé un site Internet afin de mettre à la portée de tous de l'information sur le système de justice en lien avec des personnes qui ont une déficience intellectuelle. Le *Arc of Colorado* travaille à s'assurer que les personnes avec une déficience intellectuelle, qu'elles soient victimes, témoins, contrevenantes ou détenues, puissent bénéficier d'un traitement juste et équitable. Le site Internet procure de l'information sur la déficience intellectuelle et le système de justice, fournit les coordonnées de ressources d'aide et renseigne aussi sur les programmes d'information offerts à tous les intéressés du milieu judiciaire.

- \* Décrit à l'adresse suivant :  
<http://www.thearcofco.org/criminaljustice.html>

#### 1.1.4 THE SAFETY ZONE : COPS TALK

Les Services de police de la ville de Portland en Oregon ont mis sur pied un programme de formation pour adultes avec une déficience intellectuelle dans le but de réduire la victimisation de ces personnes, ou leur implication criminelle. S'adressant principalement aux personnes avec une déficience intellectuelle dans un contexte judiciaire, ce programme est aussi destiné aux aidants et à tous les dispensateurs de services. Les trois objectifs principaux sont de : 1) réduire le risque des personnes avec une déficience intellectuelle d'être victimes d'actes criminels ou d'exploitation, 2) améliorer leur accès aux ressources d'aide nécessaires en cas de besoin et 3) réduire leur implication dans le système judiciaire à titre de contrevenants. La formation comprend 27 leçons sur la sécurité personnelle, décrit plusieurs ressources et offre de l'information sur la prévention du crime. L'information est transmise à l'aide de vidéos, de jeux de rôles et de discussions.

- \* Décrit à l'adresse suivante :  
[www.portlandonline.com/police/index.cfm?c=daghh](http://www.portlandonline.com/police/index.cfm?c=daghh)

Pour plus d'information, vous pouvez aussi appeler *au (503) 823-0283*.

#### 1.1.5 EQUAL JUSTICE PROJECT

L'Université de Tempe à Philadelphie a mis sur pied le projet *Equal Justice*, qui offre de la formation aux personnes avec une déficience intellectuelle et leurs aidants, ainsi qu'aux avocats, psychologues, policiers et au personnel des milieux correctionnels. Le projet est lié à un réseau de personnes-contact à travers l'état de la Pensylvanie qui est en mesure d'offrir de l'information adéquate et de guider les personnes vers les ressources appropriées afin de venir en aide à une victime, un témoin ou un agresseur avec une déficience intellectuelle.

- \* Décrit à l'adresse suivante :  
[www.temple.edu](http://www.temple.edu)

Pour plus d'information, vous pouvez aussi appeler *au (215) 204-1123*.

### 1.2 Programme pour les Services de Police

#### 1.2.1 THE ARC - A POLICE OFFICER'S GUIDE

*The ARC* a produit un guide pour les Services de Police afin d'aider les policiers qui ont à intervenir auprès d'une personne avec une déficience intellectuelle, qu'elle soit victime, témoin ou contrevenante. Le document : *A Police Officer's Guide – When in Contact With People Who Have Mental Retardation*, donne une description de la déficience intellectuelle, fait la différence entre santé mentale et déficience intellectuelle et décrit les grandes lignes directrices à suivre lors d'un contact avec une personne avec une déficience intellectuelle.

- \* Décrit à l'adresse suivante :  
<http://thearc.org/ada/police.html>

### 1.3 Programmes pour les juristes

#### 1.3.1 LAW COURT EDUCATION SOCIETY

Avec la participation de l'association du Québec pour l'Intégration sociale (AQIS), le *Law court education society* du Canada a mis sur pied un programme de formation sur l'accueil et le traitement des personnes qui présentent une déficience intellectuelle au sein du système de justice. Cette formation s'adresse aux professionnels des milieux judiciaires : policiers, agents de probation, avocats, juges et ressources d'aide aux victimes. Une vidéo pour chaque groupe ciblé par la formation a été produit.

\* Référence :  
Law court education Society (2003). *Developmental Disabilities and the Legal System: A training Package*.

\* Site Internet :  
[www.lawcourtsed.ca](http://www.lawcourtsed.ca)

#### 1.3.2 DEFENDANTS, VICTIMS AND WITNESSES WITH MENTAL RETARDATION: AN INSTRUCTION GUIDE FOR JUDGES AND JUDICIAL EDUCATORS

Le guide *Defendants, Victims and Witnesses with Mental Retardation: An Instruction Guide for Judges and Judicial Educators* comprend un programme de formation spécialement conçu pour les juges. Il a été développé par le National Judicial College.

\* Référence :  
Petersilia J. (2000). «Invisible victims: violence against persons with developmental disabilities». *Human Rights* 27(1): 9-13.

## 2. FAMILIARISATION AVEC LE SYSTÈME JUDICIAIRE ET LES DROITS

### 2.1 Système de justice

#### 2.1.1 DÉPLIANT DE L'ASSOCIATION DU QUÉBEC POUR L'INTÉGRATION SOCIALE (AQIS) « DÉFICIENCE INTELLECTUELLE, SUSPECT OU VICTIME FACE À LA JUSTICE »

Le pamphlet de l'association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS) qui s'intitule « Déficience intellectuelle, suspect ou victime face à la justice » s'adresse aux personnes avec une déficience intellectuelle. Il décrit quelques exemples d'infractions criminelles à l'aide de dessins, fournit de l'information sur ce qu'est un acte criminel, sur ce que les policiers ont le droit de faire en cas d'arrestation et diffuse les numéros de téléphone de quelques ressources d'aide.

\* Référence :  
Développement des ressources humaines Canada. « Déficience intellectuelle, suspect ou victime face à la justice ». Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS).

Pour plus d'information ou pour commander le pamphlet, vous pouvez appeler l'association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS) au (514) 725-7245.

### 2.1.2 LEGALPIX

Le LEGALPIX est un outil à l'intention des victimes, des agresseurs et des témoins qui ont une déficience intellectuelle et qui doivent comparaître en cour. Cette ressource se présente sous forme de dessins en noir et blanc, qu'on retrouve sous forme de cartes 8 ½ par 11, qui illustrent les différents concepts du processus judiciaire, les intervenants, les lieux, ainsi que les étapes du droit civil et du droit criminel. Le document est réparti en neuf leçons, divisées en quatre grandes catégories : 1) les concepts de loi, de règlements, de droits et de responsabilités; 2) les fonctions du système de justice, de la police et de la cour; 3) les étapes d'une arrestation policière et d'un procès et 4) un résumé et l'introduction de démarches pour aller en appel.

- \* Référence :  
Kindale development association (2000). LEGALPIX card set. Law courts education society of BC.
- \* Site Internet :  
<http://www.kindale.org/legalpix.htm>

## 2.2 Droits

### 2.2.1 CHARTE DES VALEURS DE L'ASSOCIATION DU QUÉBEC POUR L'INTÉGRATION SOCIALE (AQIS)

La charte des valeurs est établie en fonction de la personne ayant une déficience intellectuelle, dans une perspective de promotion et de défense des droits, pour rechercher, améliorer et préserver sa qualité de vie. La Charte est un outil dynamique de réflexion et d'action qui s'adresse autant aux intervenants oeuvrant auprès des personnes avec une déficience intellectuelle qu'aux familles et aux proches de ces personnes. Les valeurs de la Charte sont décrites à l'aide de 11 mises en situation regroupées en 5 thèmes : 1) violence, 2) sexualité, 3) situation d'intégration, 4) droit aux soins et 5) situations de crise.

- \* Référence :  
Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS)
- \* Site internet :  
<http://www.aqis-iqui.ca>

Pour plus d'information, vous pouvez appeler au (514) 725-7245.

### 2.2.2 CHARTE DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE DU QUÉBEC – VULGARISATION DES DROITS ET RECOURS

Ce document résume et vulgarise les dispositions les plus fondamentales de la Charte des droits et libertés de la personne au Québec. Il a pour but d'informer les personnes avec une déficience intellectuelle sur leurs droits ainsi que sur les moyens pouvant les aider à en obtenir le respect. Il indique notamment à qui la personne peut s'adresser si elle est victime ou lésée dans ses droits. Par contre, il ne s'agit pas d'un avis juridique. L'information doit être adaptée à chaque cas en tenant compte des faits et circonstances qui lui sont propres. Afin que la personne handicapée intellectuellement puisse faire valoir ses droits, faire ses propres choix et prendre en main propre les dossiers qui la concernent, il convient de l'outiller en ce sens.

- \* Référence :  
Lamoureux, M-H. (1994). Charte des droits et libertés de la personne du Québec – Vulgarisation des droits et recours. Service juridique, Intervention en milieu communautaire : Mouvement pour la personne d’abord.

### 2.2.3 LE DROIT À UN TRAITEMENT JUSTE ET ÉQUITABLE – UN GUIDE CLAIR SUR LA LOI CANADIENNE SUR LES DROITS DE LA PERSONNE

Ce guide explique la Loi canadienne sur les droits de la personne. On y montre comment utiliser les lois pour recevoir un traitement juste et équitable. Les sujets abordés dans le livre sont : 1) l’identité et le rôle des différentes lois destinées à protéger contre la discrimination, 2) la nature des différents droits (par l’entremise d’un jeu de société détachable appelé : *Droits et injustices*), 3) la mission de la Commission canadienne des droits de la personne et 4) la procédure de plainte pour les personnes ayant un handicap intellectuel. On y retrouve aussi un dictionnaire, une liste de livres utiles et les coordonnées des bureaux régionaux de la Commission canadienne des droits de la personne ainsi que des Commissions provinciales des droits de la personne.

- \* Référence :  
Institut Roeher (1992). Le droit à un traitement juste et équitable – Un guide clair sur la Loi canadienne sur les droits de la personne.

### 2.2.4 POUR UNE MEILLEURE PROTECTION DES DROITS DES CANADIENS SOUFFRANT D’UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

Un programme de formation en droits de la personne est actuellement élaboré afin d’apprendre aux personnes avec une déficience intellectuelle à reconnaître les situations où leurs droits sont violés et à y réagir. Le programme de formation touchera plus particulièrement quatre domaines : 1) l’accès à l’autonomie, comme le droit à la liberté d’expression, 2) les relations et le soutien communautaire, comme le droit à l’éducation, 3) la sécurité et la protection de la vie privée, comme le droit aux soins de santé et 4) le contrôle et la prise de décisions, comme le droit au travail.

- \* Références :  
Feldman, M et al (2004). Human rights and health self-advocacy training for people who have intellectual disabilities: A multi-systemic, interdisciplinary approach. Brock University. Ontario, Canada.
- \* Site Internet :  
[www.cl-wellandpelham.ca/smallFont/pages/rights.html](http://www.cl-wellandpelham.ca/smallFont/pages/rights.html)

### 3. PROCOLES/RÉSEAUX

#### 3.1 Protocole territorial

##### 3.1.1 PROTOCOLE DE LONGUEUIL

Le protocole de Longueuil vise principalement à mettre en place et à consolider les mécanismes d'accueil et d'accompagnement de la personne présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement au sein du système judiciaire. Basé sur le modèle de protocole de l'Estrie (voir section 2, point 6.1.1), qui s'adresse essentiellement à la victime, le protocole de Longueuil s'intéresse autant à la victime qu'à l'agresseur. Il a été mis sur pied afin d'établir un réseau entre les différents services : milieu de la justice, des services sociaux et les milieux associatifs, dans le but de favoriser l'accessibilité à l'information et aux services ainsi qu'au traitement égalitaire des personnes déficientes intellectuelles.

- \* Référence :  
Rachel Bluteau, et Al. Protocole de collaboration et d'intervention pour les personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement au sein du système judiciaire. Montérégie-Est.

#### 3.2 Protocole intersectoriel

##### 3.2.1 PROTOCOLE D'ENTENTE : CENTRES JEUNESSE/CENTRES DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE (CJ/CRDI)

Le Protocole d'entente entre les Centres jeunesse et les Centres de réadaptation en déficience intellectuelle vise un meilleur partage des responsabilités entre ces deux types de services. Ces établissements s'engagent à s'assurer qu'aucun enfant présentant une déficience intellectuelle, un trouble envahissant du développement ou un retard global du développement, pris en charge en vertu de la Loi sur la Protection de la Jeunesse ou de la Loi sur la Justice pénale pour adolescents, ne se retrouve entre deux organisations et, donc, sans services adéquats. De fait, ce protocole permettra d'harmoniser les services entre les Centres jeunesse et les Centres de réadaptation en déficience intellectuelle, permettant ainsi l'évaluation plus rapide de l'enfant et la priorisation des services offerts.

- \* Décrit à l'adresse suivante :  
<http://www.fqcrdi.qc.ca>

### 4. PROTECTION LÉGALE

#### 4.1 Déclaration

##### 4.1.1 DÉCLARATION DE MONTRÉAL SUR LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

Cette déclaration représente une première en terme de droits fondamentaux des personnes ayant une déficience intellectuelle. Elle est la résultante d'un consensus auprès des principaux acteurs du milieu de la déficience intellectuelle dans les Amériques quant à ce que constituent les droits à l'égalité, la non-discrimination et l'autodétermination pour les personnes avec une déficience intellectuelle. La *Déclaration de Montréal* va au-delà de l'énonciation de l'interdit de

discrimination en faisant état du droit à l'égalité pour les personnes avec une déficience intellectuelle, des soutiens requis pour assurer son exercice et des modalités relatives aux supports à la prise de décisions pour ces personnes, le tout dans le respect le plus complet de leurs droits fondamentaux. De fait, sur la protection des personnes avec une déficience intellectuelle, l'article 3. énonce que :

*3. (...) les États civils ont l'obligation de protéger les personnes avec une Déficience intellectuelle contre toute expérimentation médicale ou scientifique sans leur consentement en connaissance de cause et non contraint, ainsi que contre toute forme de violence, d'abus, de discrimination, de ségrégation, de stigmatisation, d'exploitation, de peine ou de traitement cruel, inhumain ou dégradant.*

Aussi, l'article 6(c) décrit les droits d'une personne avec une déficience intellectuelle en lien avec le système de justice :

*6(c) (...) le droit d'une personne avec une déficience intellectuelle d'être informée des procédures, d'être entendue, de présenter des preuves, d'appeler à témoigner son/ses experts, d'être représentée par la/les personnes qu'elle choisit et à qui elle fait confiance, de pouvoir confronter toute preuve présentée contre elle et d'en appeler de tout jugement adverse auprès d'une instance judiciaire supérieure (...).*

\* Disponible à l'adresse suivante :  
<http://www.declarationmontreal.com>

## 4.2 Chartes des droits et libertés

### 4.2.1 CHARTE DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE DU QUÉBEC

La Charte québécoise des droits et libertés de la personne (1975) s'applique à toutes les lois québécoises. En plus des protections de libertés fondamentales, le législateur québécois y fait état de l'interdit de discrimination fondé sur le handicap (art. 10) et va encore plus loin que son homologue canadien en examinant l'exercice du droit à l'égalité pour tous.

*10. Toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap, ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.*

\* Disponible à l'adresse suivante :  
[http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C\\_12/C12.HTM](http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C_12/C12.HTM)

### 4.2.2 CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE

Au niveau canadien, la protection des personnes avec une déficience intellectuelle se retrouve dans la Charte canadienne des droits et libertés de la personne (1985) aux articles 7 à 15. Cette Charte s'applique à tous les citoyens canadiens et à toutes lois canadiennes, de

juridiction tant provinciale que fédérale. Le législateur canadien établit clairement que tous les citoyens canadiens ont des garanties juridiques comme le droit à la vie, à la liberté, à la sécurité de sa personne ainsi que le droit à un procès juste et équitable. Le législateur fait aussi mention à l'article 15 de l'égalité de tous devant la loi, c'est-à-dire une égalité de bénéfice et une protection égale de la loi.

*15.(1) La loi ne fait exception de personne et s'applique également à tous, et tous ont droit à la même protection et au même bénéfice de la loi, indépendamment de toute discrimination, notamment des discriminations fondées sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, le sexe, l'âge ou les déficiences mentales ou physiques.*

\* Disponible à l'adresse suivante :  
[http://canada.justice.gc.ca/Loireg/charte/const\\_fr.html](http://canada.justice.gc.ca/Loireg/charte/const_fr.html)

### 4.3 Législations provinciales et fédérales

#### 4.3.1 LÉGISLATIONS QUÉBÉCOISES

La protection des personnes avec une déficience intellectuelle se retrouve principalement dans le *Code civil du Québec* (inviolabilité de la personne : art. 3, Livre I : Des Personnes), la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées*, la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (Titre II : Droits des usagers) et la *Loi sur le curateur public*.

#### 4.3.2 CODE CRIMINEL DU CANADA

Une source fédérale de protections juridiques spécifiques aux personnes avec une déficience intellectuelle se retrouve dans le *Code criminel du Canada* – Troubles mentaux aux articles 672.1 à 672.95. En effet, ces articles s'appliquent aux accusés dont l'état mental peut influencer sur leur aptitude à subir leur procès ou encore leur responsabilité criminelle face à l'acte dont ils sont accusés. Une jurisprudence en lien avec l'article 672.23 sur l'inaptitude à subir son procès stipule que :

*R.c. Steele (1991). Un accusé est inapte à subir son procès si, pour cause d'aliénation mentale, il n'est pas apte à assurer sa défense. Un accusé est incapable d'assurer sa défense : (1) s'il ne peut distinguer les plaidoyers disponibles, (2) s'il ne comprend pas la nature et les buts que visent les procédures, incluant les rôles respectifs du juge, du jury ou du procureur, (3) s'il ne comprend pas l'impact, sur sa personne, des procédures, (4) s'il est incapable de communiquer avec son avocat et de discuter rationnellement avec ce dernier ou de prendre des décisions avisées sur l'avis de son avocat ou (5) s'il ne peut témoigner si nécessaire.*

## Références

- \* Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS) (2000). La Charte des valeurs.
- \* Développement des ressources humaines Canada. « Déficience intellectuelle, suspect ou victime face à la justice ». Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS).
- \* Feldman, M et al (2004). Human rights and health self-advocacy training for people who have intellectual disabilities: A multi-systemic, interdisciplinary approach. Brock University. Ontario, Canada. [www.cl-wellandpelham.ca/smallFont/pages/rights.html](http://www.cl-wellandpelham.ca/smallFont/pages/rights.html)
- \* Institut Roehher (1992). Le droit à un traitement juste et équitable – Un guide clair sur la Loi canadienne sur les droits de la personne.
- \* Kindale development association (2000). LEGALPIX card set. Law courts education society of BC. <http://www.kindale.org/legalpix.htm>
- \* Lamoureux, M-H. (1994). Charte des droits et libertés de la personne du Québec – Vulgarisation des droits et recours. Service juridique, Intervention en milieu communautaire: Mouvement pour la personne d'abord.
- \* Law court education Society (2003). Developmental Disabilities and the legal System: A training package. [www.lawcourtsed.ca](http://www.lawcourtsed.ca)
- \* Petersilia J. (2000). "Invisible victims: violence against persons with developmental disabilities". Human Rights 27(1): 9-13.
- \* Rachel Bluteau et Al. Protocole de collaboration et d'intervention pour les personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement au sein du système judiciaire. Montréal-Est.

### Sites internet

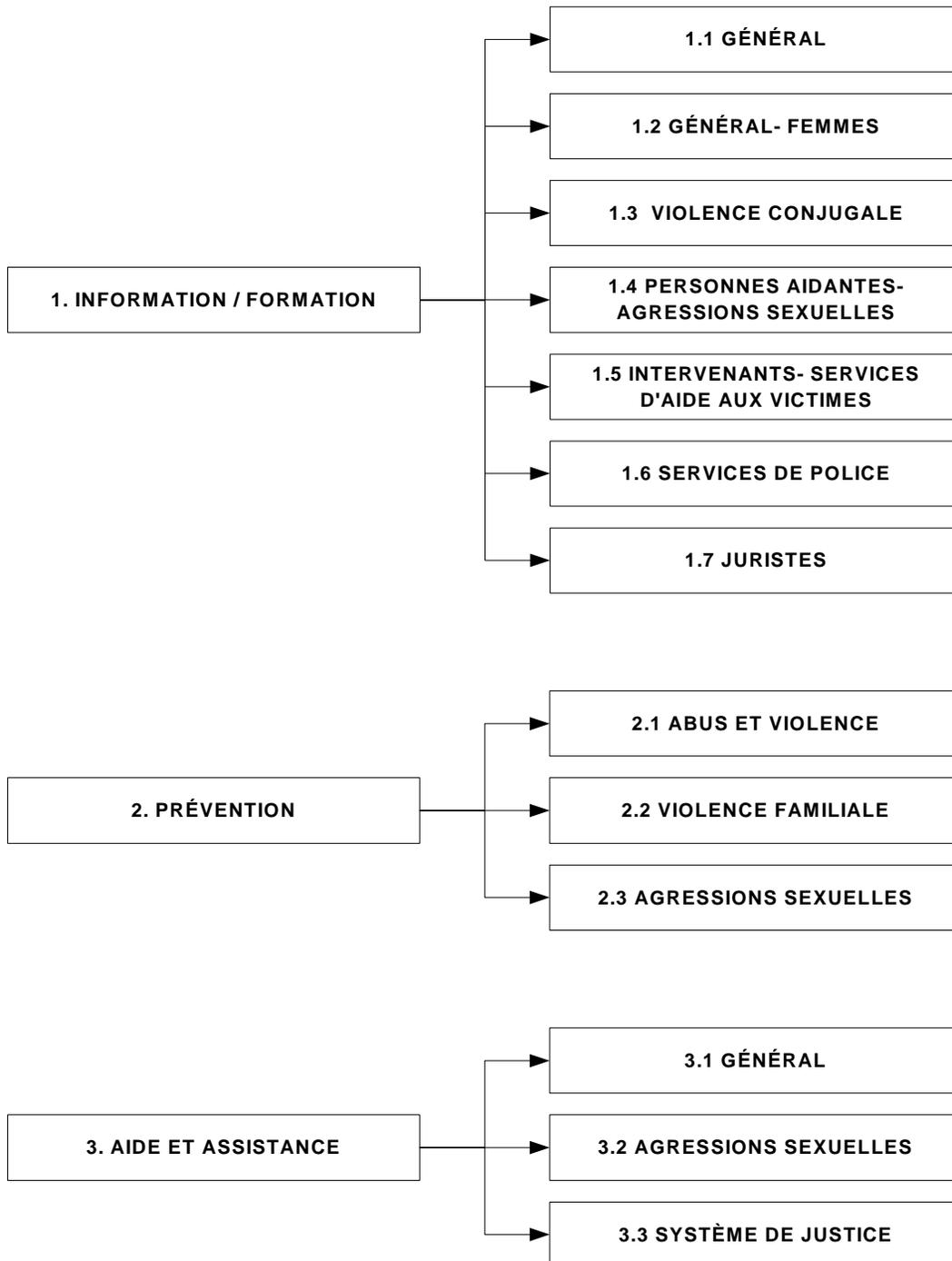
- \* <http://www.cl-wellandpelham.ca/smallFont/pages/rights.html>
- \* <http://www.cl-wellandpelham.ca/smallFont/pages/rights.html>
- \* <http://www.lawcourtsed.ca>
- \* <http://www.justiceforall.ca>
- \* <http://www.thearcofco.org/criminaljustice.html>
- \* <http://portlandonline.com/police/index.cfm?c=daghh>
- \* <http://www.temple.edu>
- \* <http://www.thearc.org/ada/police.html>
- \* <http://www.lawcourtsed.ca>
- \* <http://www.kindale.org/legalpix.htm>
- \* <http://www.cl-wellandpelham.ca/smallFont/pages/rights.html>
- \* <http://www.fqcrdi.qc.ca>
- \* [http://hnb.dhs.vic.gov.au/ds/disabilityimages.nsf/Downloads/jjprot/\\$File/jjprot.pdf](http://hnb.dhs.vic.gov.au/ds/disabilityimages.nsf/Downloads/jjprot/$File/jjprot.pdf)

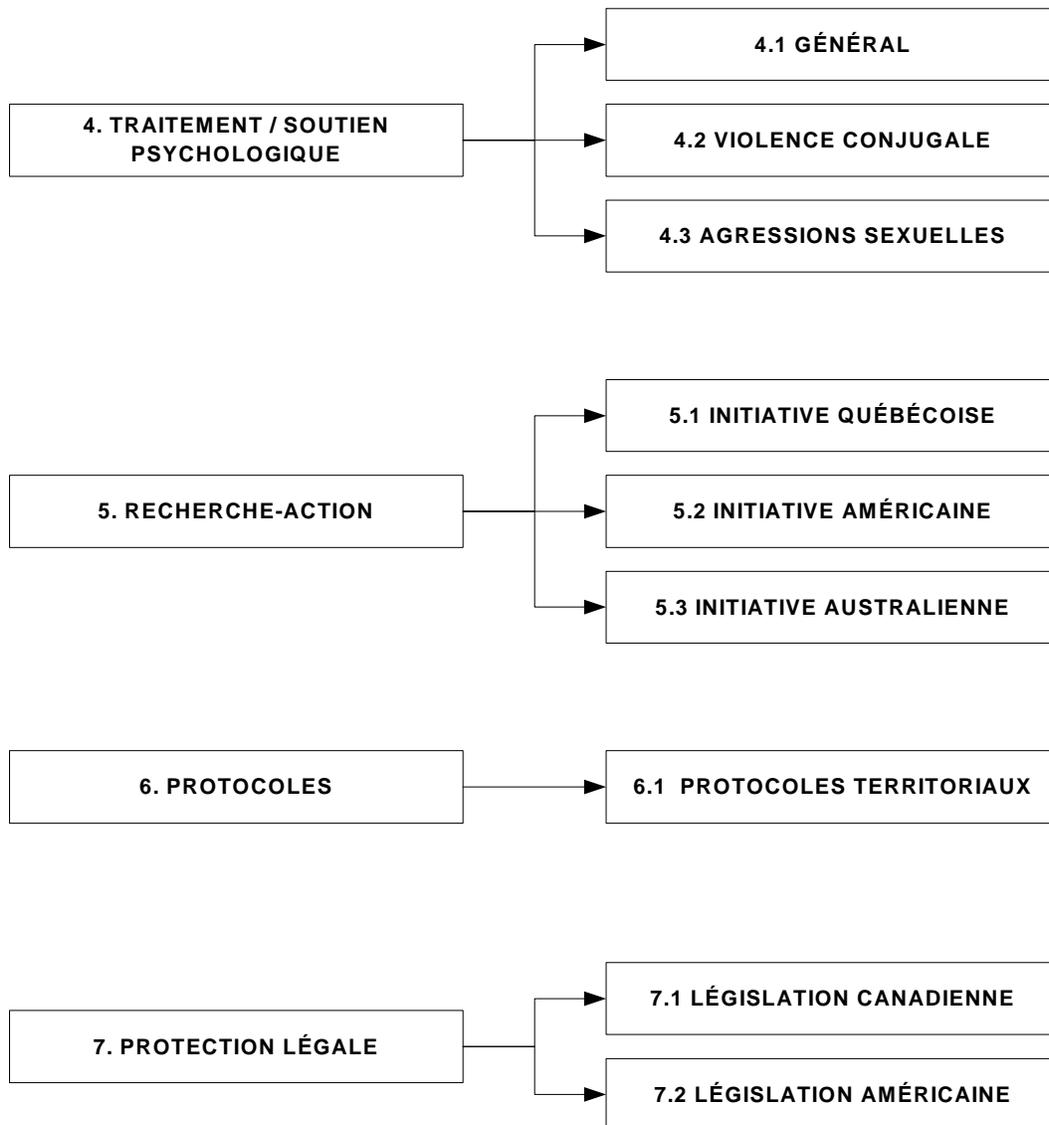
**SECTION 2**

Programmes pour les personnes présentant une déficience  
intellectuelle victimes d'actes criminels

---

**Tableau synthèse. Programmes pour les personnes présentant une déficience intellectuelle victimes d'actes criminels**





## 1. INFORMATION/FORMATION

### 1.1 Général

#### 1.1.1 THE NETWORK OF VICTIM ASSISTANCE

Le *Network of Victim Assistance* a créé une vidéo d'information sur la sécurité individuelle et la prévention d'abus pour les adultes avec tout type d'incapacité, ainsi que pour les dispensateurs de services. La vidéo s'intitule : *Your Safety, Your Rights*.

- \* Décrit dans :  
Tyiska, C. G. (2001). "Working with victims of crime with disabilities." Violence Against Women Online Resource.
- \* Site Internet :  
[www.vaw.umn.edu](http://www.vaw.umn.edu)

Pour plus d'informations, vous pouvez aussi appeler au : (215) 348-5664

#### 1.1.2 THE METROPOLITAN ORGANIZATION TO COUNTER SEXUAL ASSAULT -DEVELOPMENTAL DISABILITIES RESOURCE CENTER

Le *Metropolitan Organization to Counter Sexual Assault (MOCSA) Developmental Disabilities Resource Center* a pour but d'offrir de l'information, des conseils et de l'éducation sur la prévention d'abus sexuels pour les personnes avec une déficience intellectuelle à l'aide d'un cours intitulé : *Sexuality Education sessions for individuals with developmental disabilities*. Le centre offre aussi de l'information, des conseils et de l'éducation pour les familles, les aidants, les dispensateurs de services, les professeurs, les thérapeutes et les éducateurs à l'aide de :

- Présentations
- Formation et assistance technique pour les intervenants
- Formation pour les familles de personnes avec une déficience intellectuelle
- Librairie et ressources : livres, vidéos, journaux, résultats de recherche
- Informations et références
- Éducation et sensibilisation

Le centre offre aussi des services additionnels, soit : une ligne de crise 24 heures, un service d'aide aux victimes de viol, un programme pour le traitement d'enfants abusés sexuellement, un service pour adultes survivants, des programmes de sensibilisation pour la communauté, ainsi que des programmes pour les bénévoles.

- \* Décrit à l'adresse suivante :  
<http://www.mcddregion4.org/facts/mocsa.asp>.

Pour plus d'informations, vous pouvez aussi appeler au : (816) 931-4527.

### 1.1.3 **DISABILITY SERVICES ASAP (A SAFETY AWARENESS PROGRAM)**

Ce programme qui provient du Texas fait la promotion de relations saines et non-violentes pour les personnes avec une incapacité. Les différents services offerts par le *Disability services ASAP* touchent l'éducation pour les adultes avec tout type ou degré de gravité afin : 1) de prévenir les abus sexuels, 2) d'augmenter la conscientisation de la dynamique de violence de la part des aidants ou de la famille, 3) de planifier une sécurité personnelle assurée et 4) de faire la promotion de relations saines. Le personnel offre des présentations pour les professionnels sur la violence conjugale et les agressions sexuelles, sur la sensibilisation au sujet des incapacités et sur les stratégies à adopter pour servir de manière efficace les survivants d'actes criminels avec une incapacité et pour rendre les services physiquement accessibles. Le programme ASAP offre aussi un centre de ressources en lien avec la prévention d'abus et de violence, l'éducation sexuelle et les relations saines pour les individus avec une déficience.

- \* Décrit dans :  
Abramson, W.H. (2000). "Promoting violence-free relationships : disability services ASAP". Impact 13 (3).

### 1.1.4 **OREGON INSTITUTE ON DISABILITY AND DEVELOPMENT – CENTER ON SELF-DETERMINATION**

Le Center on Self-Determination de l'Oregon Institute on Disability and Development a écrit un document qui s'intitule : «Violence and abuse against people with disabilities : experiences, barriers and prevention strategies» dans lequel ils décrivent des stratégies spécifiques à adopter pour prévenir l'abus et la violence dirigés vers des personnes ayant une incapacité. Ces stratégies s'adressent autant aux individus avec une incapacité qu'aux intervenants et aux dispensateurs de services.

- \* Décrit à l'adresse suivante :  
[http://www.communitylivingta.info/moreInfo.php/topic/222/ofs/80/doc/1015/Violence\\_and\\_Abuseagainst\\_People\\_with\\_Disabilitie](http://www.communitylivingta.info/moreInfo.php/topic/222/ofs/80/doc/1015/Violence_and_Abuseagainst_People_with_Disabilitie)

Pour plus d'informations, vous pouvez aussi contacter Madame Mary Oswald au (503) 232-9154 poste 126

### 1.1.5 **BACK TO LIFE**

*Back to Life* est un organisme sans but lucratif privé qui se dédie à la création d'opportunités pour les personnes ayant une incapacité afin qu'elles puissent participer pleinement et de façon sécuritaire à la vie de leur communauté. L'organisme offre une formation et de l'assistance technique aux victimes d'actes criminels avec une incapacité, ainsi qu'aux personnes qui travaillent auprès de ces victimes.

- \* Décrit dans :  
Tyiska, C. G. (2001). "Working with victims of crime with disabilities." Violence Against Women Online Resource.
- \* Site Internet :  
[www.vaw.umn.edu](http://www.vaw.umn.edu)

Pour plus d'informations, vous pouvez aussi appeler au : (512) 255-1465

## 1.2 Général - Femmes

### 1.2.1 CONSEILS AUX DISPENSATEURS DE SERVICES AUX FEMMES HANDICAPÉES

Le *Educational Wife Assault (EWA)*, conjointement avec le *British Columbia Institute against family violence*, le Centre national d'information sur la violence dans la famille et le Réseau canadien de la santé a produit le document « *Conseils aux fournisseurs de services aux femmes handicapées* ». Ce document renseigne sur le soutien à offrir aux personnes oeuvrant, entre autres, auprès de femmes ayant une déficience intellectuelle, des troubles d'apprentissage, des troubles du développement et qui sont atteintes « d'incapacité psychique ». Les conseils formulés dans ce document s'adressent à priori aux organismes offrant des services aux femmes ayant une incapacité victimes de violence, mais la majorité d'entre eux peuvent être adaptés aux besoins d'autres types de dispensateurs de services (comme, par exemple, aux professionnels de la santé, aux thérapeutes, aux policiers, etc.).

- \* Décrit à l'adresse suivante :  
[www.womanabuseprevention.com](http://www.womanabuseprevention.com)

### 1.2.2 YOU DESERVE TO BE SAFE : AN EDUCATIONAL VIDEO

La vidéo : *You Deserve to Be Safe : An Educational Video* a été produit par le *Disabled Woman Network of Ontario (DAWN)*. Il décrit les problèmes spécifiques d'abus et de violence que des jeunes filles avec toute forme d'incapacité peuvent rencontrer au cours de leur vie. Cette vidéo s'adresse à la fois aux jeunes filles, aux professeurs, aux intervenants sociaux et médicaux, aux dispensateurs de services et aux policiers. Elle a pour but de sensibiliser ces différents acteurs à la problématique afin de prévenir des gestes d'abus et de violence.

- \* Décrit à l'adresse suivante :  
<http://dawn.thot.net/safe.html>

### 1.2.3 WOMAN WITH DISABILITIES AND DEAF WOMAN'S PROGRAM

Le programme de formation *Woman with Disabilities and Deaf woman's Program* du *Education Wife Assault (EWA)* de Toronto s'adresse aux femmes ayant une incapacité qui sont victimes d'actes criminels, ainsi qu'à toutes les personnes aidantes et aux dispensateurs de services. Le but de ce programme est : 1) de développer et distribuer du matériel éducatif, 2) de mettre à disposition du matériel d'intervention et de counselling, 3) d'offrir une formation approfondie pour les femmes avec une incapacité et leurs dispensateurs de services sur la violence et 4) d'offrir des ateliers de travail et des services de consultation pour les personnes qui travaillent auprès de femmes avec une incapacité victimes d'actes criminels, dont les services judiciaires.

- \* Décrit à l'adresse suivante :  
[www.womanabuseprevention.com](http://www.womanabuseprevention.com)

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Madame Joanne Bacon, Program-Manager au (416) 968-3422.

#### 1.2.4 CENTER FOR RESEARCH ON WOMAN WITH DISABILITIES (CROWD)

Le *Center for Research on Woman with Disabilities (CROWD)* a produit des outils de prévention pour les femmes avec incapacités qui sont victimes d'abus. Parmi ces outils, on retrouve des affiches sur l'abus, du matériel de prévention, une liste de ressources et un plan de sécurité personnelle. CROWD offre aussi de l'aide pour les intervenants qui œuvrent auprès de cette clientèle, de même que du matériel éducatif pour tous.

- \* Décrit à l'adresse suivante:  
<http://www.bcm.edu/crowd>

### 1.3 Programmes en violence conjugale

#### 1.3.1 DOMESTIC VIOLENCE ACCESS PROJECT

À Hawaii, le projet *Domestic Violence Access Project* fournit de l'équipement spécialisé pour assurer des services ainsi que de la formation pour les personnes œuvrant auprès d'une clientèle avec une incapacité. Les thématiques abordées concernent la nature de la violence conjugale ainsi que les façons de la reconnaître, d'obtenir l'information nécessaire de la part des victimes et d'entrer en contact avec les divers services d'aide. Le développement de partenariats et de protocoles devrait entraîner le développement de meilleurs services pour les victimes de violence conjugale avec une incapacité.

- \* Décrit dans :  
Tyiska, C. G. (2001). "Working with victims of crime with disabilities." Violence Against Women Online Resource.
- \* Site Internet :  
[www.vaw.umn.edu](http://www.vaw.umn.edu)

#### 1.3.2 WCDD AND WCADV PARTNERSHIP

Le *Wisconsin Council on Developmental Disabilities (WCDD)* et le *Wisconsin Coalition Against Domestic Violence (WCADV)* ont créé un partenariat pour développer du matériel de formation adapté aux personnes œuvrant dans le système de soutien aux personnes avec une déficience intellectuelle. Ils ont animé une série d'événements intitulés "*Train the Trainer*" (entraîner l'entraîneur) afin de former un groupe de personnes pour faire circuler l'information dans les régions identifiées et faire connaître le programme des réseaux d'aide à travers l'état.

- \* Décrit dans :  
Mandeville, H. et Hanson, M. (2000). "Understanding caregiver abuse as domestic violence : Systemic change in Wisconsin". Impact 13(3).

#### 1.3.3 THE DOMESTIC VIOLENCE INITIATIVE FOR WOMEN WITH DISABILITIES (DVI)

Le *Domestic Violence Initiative for Women With Disabilities* produit, fait la promotion et supporte des alternatives pour des femmes avec toute forme d'incapacité victimes/survivantes de violence conjugale et/ou d'abus de la part d'aidants. Il offre aussi de l'éducation et de la formation pour les services d'aide concernés, ainsi que pour le public sur les problèmes de violence conjugale. Il répond aux questions concernant toutes les formes d'incapacité.

- \* Décrit dans :  
Tyiska, C. G. (2001). "Working with victims of crime with disabilities." Violence Against Women Online Resource.
- \* Site Internet :  
[www.vaw.umn.edu](http://www.vaw.umn.edu)

Pour plus d'informations, vous pouvez aussi appeler au : (303) 839-5510

#### 1.4 Programmes pour personnes aidantes – Agressions sexuelles

##### 1.4.1 VERS UN MILIEU SÉCURITAIRE - INSTITUT ROEHER

L'Institut Roeher a publié un manuel à l'intention des familles et des amis afin de les aider à aborder les questions de l'agression sexuelle des personnes présentant une déficience intellectuelle.

- \* Référence :  
L'Institut Roeher (1995). Vers un milieu sécuritaire : Manuel destiné à aider les familles et les amis à aborder les questions de l'agression sexuelle des personnes présentant une déficience intellectuelle. North York, Ontario, Ed.
- \* Site Internet :  
[www.roeher.ca](http://www.roeher.ca)

##### 1.4.2 PROJECT ACTION

*Project Action* est un programme du *Seattle Rape Relief, Advocacy, and Education* qui aborde le sujet des agressions sexuelles chez les personnes avec une déficience intellectuelle. La mission de *Project Action* est de changer la croyance selon laquelle les personnes avec une déficience intellectuelle sont asexuées, incompetentes et dépendantes et de la remplacer par de l'information et des actions qui supportent l'*empowerment* et les droits des personnes déficientes intellectuelles. Les services comprennent une formation professionnelle, des consultations, des références vers des ressources, ainsi que l'accès à des services directs pour les victimes. Le but premier est d'éduquer les aidants dans la communauté.

- \* Décrit dans :  
Petersilia, J. (2001). "Crime victims with developmental disabilities – A review essay". *Criminal Justice and Behavior* 28(6) : 255-264.

##### 1.4.3 WIDENING THE CIRCLE : SEXUAL ASSAULT/ABUSE AND PEOPLE WITH DISABILITIES

Avec l'aide d'experts, *Widening the Circle* a créé une vidéo et un manuel pour les intervenants qui œuvrent auprès des personnes ayant une déficience intellectuelle victimes d'agression sexuelle et tout autre personne concernée. Cette ressource décrit et discute des barrières auxquelles ont à faire face les personnes avec une déficience intellectuelle lorsqu'elles reçoivent des services afin de les aider à surmonter ces barrières.

- \* Décrit dans :  
Petersilia, J. (2000). "Invisible victims : violence against persons with developmental disabilities". *Human Rights* 27(1) : 9-13.
- \* Site Internet :  
<http://www.wcasa.org/resources/publications.html>

## 1.5 Programmes pour intervenants - Services d'aide aux victimes

### 1.5.1 VERS UN MILIEU SÉCURITAIRE - INSTITUT ROEHER

L'Institut Roeher a produit un manuel à l'intention des conseillers et des travailleurs sociaux afin de les aider à aborder les questions de l'agression sexuelle des personnes présentant une déficience intellectuelle.

- \* Référence :  
L'Institut Roeher (1994). *Vers un milieu sécuritaire : Manuel destiné à aider les conseillers et les travailleurs sociaux à aborder les questions de l'agression sexuelle des personnes présentant une déficience intellectuelle*. North York : Ed.
- \* Site Internet :  
[www.roeher.ca](http://www.roeher.ca)

### 1.5.2 VICTIM SERVICES 2000

*Victim Services 2000* est un programme d'assistance aux victimes d'actes criminels qui ont une déficience intellectuelle fondé par le *National Organization for Victims Assistance* (NOVA). Ce programme offre de la formation aux intervenants qui œuvrent dans des Centres d'aide aux victimes et explore comment servir le mieux possible les victimes d'actes criminels.

- \* Décrit dans :  
Tyiska, C. G. (2001). "Working with victims of crime with disabilities." *Violence Against Women Online Resource*.
- \* Site Internet :  
[www.vaw.umn.edu](http://www.vaw.umn.edu)

Pour plus d'informations, vous pouvez aussi appeler au : (303) 640-4933

### 1.5.3 INCREASING AGENCY ACCESSIBILITY FOR PEOPLE WITH DISABILITIES

Le *Washington State Coalition Against Domestic Violence* a produit un guide d'autoévaluation pour les services d'aide aux victimes de violence conjugale afin de les aider à améliorer l'accessibilité de leurs ressources à toutes les victimes, dont les personnes avec une incapacité. Ce guide propose des outils permettant d'évaluer l'accessibilité actuelle et d'ensuite revoir ses approches et, ainsi, éliminer les barrières à l'accès aux services.

- \* Référence :  
Hoog, C. (2004). Increasing Agency Accessibility For People With Disabilities. Domestic Violence Agency Self-Assessment Guide. Washington State Coalition Against Domestic Violence.

## 1.6 Programmes pour les Services de police

### 1.6.1 VERS UN MILIEU SÉCURITAIRE - INSTITUT ROEHER

L'Institut Roeher a créé un manuel à l'intention des policiers afin de les aider à aborder les questions de l'agression sexuelle des personnes présentant une déficience intellectuelle.

- \* Référence :  
L'Institut Roeher (1995). Vers un milieu sécuritaire : Manuel destiné à aider la police à aborder les questions de l'agression sexuelle des personnes présentant une déficience intellectuelle. North York, Ontario : Ed.
- \* Site Internet :  
[www.roeher.ca](http://www.roeher.ca)

### 1.6.2 WITH INCLUSION COMES INFUSION

L'organisme *Back to Life* a mis sur pied un programme de formation spécialement conçu pour les Services de Police : *With Inclusion Comes Infusion*. Ce programme a la particularité d'être offert lors de la formation de base des policiers. De l'information générale sur la déficience intellectuelle est fournie et des mises en situation incluant des cas de déficience intellectuelle sont proposées. (Voir aussi 1.1.5)

- \* Décrit à l'adresse suivante :  
<http://ici.umn.edu/products/impact/133/prof4.html>

### 1.6.3 POLICE AND PEOPLE WITH DISABILITIES

Le *Hennepin County Attorney's Office*, ainsi que le *Crime Victim Initiative* ont développé un programme de formation qui met l'emphase sur l'importance du rôle des organisations policières dans les services offerts aux victimes d'actes criminels qui ont une incapacité.

- \* Décrit dans :  
Tyiska, C. G. (2001). "Working with victims of crime with disabilities." Violence Against Women Online Resource.
- \* Site Internet :  
[www.vaw.umn.edu](http://www.vaw.umn.edu)

### 1.6.4 FIRST RESPONSE TO VICTIMS OF CRIME WHO HAVE A DISABILITY

Le *First Response to Victims of Crime Who Have a Disability* est un document pour les Services de Police sur la façon d'approcher et aider les victimes d'actes criminels qui ont la maladie d'Alzheimer, une maladie mentale, une déficience intellectuelle ou qui sont aveugles ou sourdes. Ce document vise à augmenter la capacité des Services de Police à répondre à une

population différente de victimes, par une approche respectueuse et efficace, en reconnaissant leurs besoins spéciaux. Il fournit des trucs sur comment approcher les victimes et interagir avec elles, en leur démontrant du respect et en n'assumant pas qu'elles sont incapables de comprendre ou de communiquer.

- \* Décrit dans :  
Office for Victims of Crime (2002). *First Response to Victims of Crime Who Have a Disability*. Washington DC.
- \* Site Internet :  
<http://www.ojp.usdoj.gov/ovc/publications/infores/firstrep/2002/welcome.html>

#### 1.6.5 UNDERSTANDING MENTAL RETARDATION : A TRAINING FOR LAW ENFORCEMENT

L'*Association of Retarded Citizens* (ARC) a créé un programme de formation d'une durée d'environ trois heures qui a pour but de comprendre et identifier les personnes avec une déficience intellectuelle. La formation sensibilise les policiers quant au taux élevé de victimisation chez ces dernières et les informe des raisons qui font qu'elles sont plus à risque que toute autre personne. Une brochure à l'intention des policiers est aussi disponible.

- \* Décrit dans :  
Petersilia, J. (2001). "Crime victims with developmental disabilities – A review essay". *Criminal Justice and Behavior* 28(6) : 255-264.

#### 1.6.6 TOGETHER WE CAN MAKE A DIFFERENCE : A POLICE ORIENTATION MANUAL ON CITIZENS WITH DISABILITIES

Ce manuel a pour but de donner aux policiers une meilleure compréhension des besoins des personnes avec une déficience intellectuelle et décrit les techniques spécifiques nécessaires pour communiquer avec elles et les servir de manière efficace. Le manuel expose les problèmes principaux auxquels ont à faire face les personnes déficientes quand elles ont à communiquer avec la police, les besoins des citoyens avec une déficience intellectuelle, les actions que les policiers ainsi que les personnes déficientes elles-même peuvent entreprendre pour réduire leur risque d'être victimisées, ainsi que les ressources disponibles pour ces citoyens.

- \* Référence :  
Kelley, R. L. (1991). *Together, we can make a difference : A police orientation manual on citizens with disabilities*. Harrisburg, Pa., Pennsylvania Commission on Crime and Delinquency.

## 1.7 Programmes pour les juristes

### 1.7.1 VERS UN MILIEU SÉCURITAIRE - INSTITUT ROEHER

L'Institut Roeher a élaboré un manuel de formation destiné aux personnes œuvrant dans le système judiciaire afin de les aider à aborder les questions de l'agression sexuelle des personnes présentant une déficience intellectuelle.

- \* Référence :  
L'Institut Roeher (1995). *Vers un milieu sécuritaire* : Manuel destiné à aider la communauté juridique à aborder les questions de l'agression sexuelle des personnes présentant une déficience intellectuelle. North York, Ontario : Ed.
- \* Site Internet :  
[www.roeher.ca](http://www.roeher.ca)

### 1.7.2 ADMISSIBLE IN COURT : INTERVIEWING WITNESSES WHO LIVE WITH DISABILITIES. GUIDE AND VIDEO

Publié par Walter Cole, enquêteur canadien d'expérience en matière d'agression sexuelle, la vidéo et le guide « *Admissible in Court : Interviewing Witnesses Who Live with Disabilities* » montrent que, même si cela nécessite plus de temps et d'énergie, il est possible d'obtenir un verdict de culpabilité pour un agresseur dont la victime présente une déficience intellectuelle.

- \* Décrit dans :  
Petersilia, J. (2000). "Invisible victims : violence against persons with developmental disabilities". Human Rights 27(1) : 9-13.

## 2. PRÉVENTION

### 2.1 Abus et violence

#### 2.1.1 YOU DESERVE TO BE SAFE - A GUIDE FOR GIRLS WITH DISABILITIES

Ce guide produit par le *Disabled Woman Network of Ontario (DAWN)* a été conçu pour les jeunes filles avec une incapacité. Il décrit les problèmes spécifiques d'abus et de violence auxquels ces dernières peuvent éventuellement avoir à faire face. Les principaux thèmes sont : 1) les différentes formes que peuvent prendre l'abus et la violence, 2) les raisons de ces abus et de cette violence, 3) où, quand et comment ces derniers se présentent et 4) ce qui peut être fait pour prévenir et contrer les situations d'abus et de violence.

- \* Décrit à l'adresse suivante :  
<http://dawn.thot.net/safe.html>

#### 2.1.2 LE WENDO

Il existe un programme d'autodéfense pour les personnes avec une déficience intellectuelle, LE WENDO. Ce programme de formation, né au Canada il y a une vingtaine d'années, peut être adapté aux enfants, aux adolescents ainsi qu'aux adultes. Le WENDO comporte des

techniques d'autodéfense physiques, psychologiques et verbales. Il s'adresse aussi à toutes les personnes ayant des incapacités et à la population en général.

- \* Décrit à l'adresse suivante :  
[www.wendo.ca](http://www.wendo.ca)

### 2.1.3 PERSONNAL SAFETY PLAN

Le *Personnal Safety Plan* est basé sur l'*empowerment* et permet aux intervenants œuvrant auprès des femmes avec une déficience intellectuelle d'aider ces dernières, à l'aide d'une approche individuelle, à développer une meilleure estime de soi, à devenir indépendantes et à développer des habiletés de communication, de résolution de problèmes et d'autodéfense.

- \* Référence :  
Carlson, B. E. (1997). "Mental retardation and domestic violence : An ecological approach to intervention." *Social Work* 42(1) : 79-89.

### 2.1.4 GENDER VIOLENCE PREVENTION AND WOMAN WITH DEVELOPMENTAL DISABILITIES

Le *Gender Violence Prevention and Woman with Developmental Disabilities* du *ARC of Maryland* propose un programme de prévention pour femmes et adolescentes avec une déficience intellectuelle qui a pour but de réduire leurs risques d'être victimes de violence conjugale. Les sujets parcourus sont principalement le harcèlement sexuel, les agressions sexuelles et la violence conjugale.

- \* Décrit à l'adresse suivante :  
[www.thearcmd.org](http://www.thearcmd.org)

### 2.1.5 ÉVITER L'ABUS ET LA VIOLENCE DE LA PART D'INTERVENANTS PAR DES MESURES PRÉVENTIVES

Curry (1999) décrit un ensemble de mesures de prévention afin d'éviter que des gestes délictueux soient commis par des intervenants envers des personnes avec une déficience intellectuelle. L'auteure propose que la personne déficiente puisse : 1) choisir son intervenant, 2) avoir la possibilité de recourir à un second intervenant en cas de problème, 3) pouvoir poser ses limites et ses conditions lorsqu'elle rencontre son intervenant pour la première fois et de 4) clarifier la nature et la description du travail de l'intervenant.

- \* Référence :  
Curry, M. A. et Power, L. (1999). *Finding from the survey of women with disabilities*. National Research Council, Irvine, CA.

### 2.1.6 TEACHING A GENERALIZED RESPONSE TO THE LURES OF STRANGERS TO ADULTS WITH SEVERE HANDICAPS

Des chercheurs de l'Université du Kentucky ont mis en place un programme de prévention d'abus de la part d'étrangers pour des personnes avec une déficience intellectuelle sévère. Ils ont, dans un premier temps, formé les personnes déficientes sur les façons de réagir face à des étrangers qui tentent de les attirer dans un piège. Par la suite, ils ont procédé à des mises en situation pour tester les réponses et les réflexes de ces personnes.

- \* Référence :  
Belva et al. (1992). Teaching a generalized response to the lures of strangers to adults with severe handicaps. University of Kentucky. Lexington, KY. (3) : 67-80.

## 2.2 Violence familiale

### 2.2.1 INTERACTION ENTRE VIOLENCE FAMILIALE ET DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

Selon Strickler (2001), la violence familiale et la déficience intellectuelle sont à la fois des problèmes individuels et de société, selon Strickler (2001). De fait, l'auteure décrit dans son article que des efforts de prévention et d'intervention doivent être maintenus à un niveau individuel autant qu'à un niveau « macro », c'est-à-dire de la communauté. Par conséquent, elle décrit un processus d'intervention directe qui met l'emphase, entre autres, sur l'amélioration de l'estime de soi, de l'indépendance, de la manière de faire face aux situations difficiles et de résoudre des problèmes et de l'habileté à communiquer. Elle suggère aussi des stratégies d'intervention d'ordre « macro », comme le développement de programmes d'éducation pour la communauté et de services adaptés et accessibles pour les personnes avec une déficience intellectuelle dans la communauté, tout en insistant sur l'importance de faire passer des lois dans le but de donner plus de moyens financiers aux organismes qui viennent en aide aux personnes avec une déficience intellectuelle.

- \* Référence :  
Strickler, H. L. (2001). "Interaction between family violence and mental retardation." *Mental Retardation* 39(6) : 461-71.

### 2.2.2 NATIONAL CLEARINGHOUSE ON CHILD ABUSE AND NEGLECT INFORMATION

Le *National Clearinghouse* a mis sur pied trois programmes de prévention axés sur la famille et qui ciblent les parents d'enfants avec une déficience.

#### **Individualized Family Service Plan (IFSP)**

Le *Individualized Family Service Plan* est requis par *the Individuals with Disabilities Education Act (IDEA)* pour les familles et leurs jeunes enfants avec une déficience qui ont entre 0 et 5 ans. Le *Individualized Family Service Plan* comprend une évaluation multidisciplinaire, la planification de buts, la mise en contact avec les services, la coordination et le monitoring de services. Ces services peuvent comprendre des programmes éducatifs, médicaux et récréatifs pour les enfants, de l'assistance financière pour les familles, de l'assistance psychologique, ainsi que des programmes pour les parents. Ces programmes offrent de l'information sur la déficience de l'enfant et sur les attentes réalistes à avoir à propos du développement de ce dernier. Ils enseignent aussi des compétences parentales positives aux parents.

#### **Home Visitation Programs**

Le *Home Visitation Programs* est un programme de prévention axé sur la famille qui est disponible pour les familles à risque qui ont des enfants avec une déficience intellectuelle. Ce programme comprend des visites à la maison par des professionnels, qui débutent habituellement un peu avant ou très tôt après la naissance de l'enfant et qui visent l'intensification des liens familiaux dès le début de sa vie. Ces visites peuvent continuer jusqu'à ce que l'enfant ait 5 ans.

## Parent-to-Parent Support

Il existe un programme axé sur la famille qui se nomme *Parent-to-Parent Support*, où les parents d'enfants avec une déficience peuvent échanger de l'information sur des ressources ou résoudre des problèmes ensemble quand les ressources professionnelles ne sont pas disponibles (comme, par exemple, après les heures de travail). Les parents qui sont à risque de maltraiter leurs enfants déficients peuvent bénéficier de ce service en parlant avec d'autres parents qui vivent la même situation. Ils peuvent aussi exprimer leur vulnérabilité et explorer des sujets difficiles qu'ils ne sont pas à l'aise d'aborder avec des professionnels.

- \* Décrit dans :  
National Clearinghouse on Child Abuse and Neglect Information (2001). In Focus : The risk and prevention of maltreatment of children with disabilities. Washington, DC, National Clearinghouse on Child Abuse and Neglect Information.
- \* Site Internet :  
<http://nccanch.acf.hhs.gov/>

## 2.3 Agressions sexuelles

### 2.3.1 PROGRAMME D'ÉDUCATION À LA VIE AFFECTIVE, AMOUREUSE ET SEXUELLE POUR LES PERSONNES PRÉSENTANT DES INCAPACITÉS INTELLECTUELLES MODÉRÉES

L'ÉCARS est un outil d'évaluation des connaissances et des attitudes développé particulièrement pour soutenir l'actualisation des besoins des personnes présentant une déficience intellectuelle quant à leur vie sexuelle. L'utilisation de cet outil devrait s'inscrire dans une démarche d'accompagnement des personnes présentant des incapacités intellectuelles et de leurs proches dans le but de leur permettre de vivre des relations affectives, amoureuses et sexuelles à la mesure de leurs attentes et de leurs désirs. L'ÉCARS se situe dans une perspective à la fois éducative et préventive et vise à ouvrir le domaine de la vie sexuelle comme un lieu d'intervention indispensable au développement harmonieux des personnes et à l'exercice de leurs droits et de leurs responsabilités d'adulte. Cet outil d'évaluation comprend une fiche personnelle, un cahier du formateur, 36 images et cinq cahiers correspondant chacun à une section subdivisée en plusieurs thèmes. Les sections sont les suivantes : 1) Connaissance de soi, 2) Connaissances sexuelles, 3) Relations sociales, amoureuses et sexuelles, 4) Abus sexuels et comportements sociosexuels, et 5) Droits et normes sociosexuelles.

- \* Décrit dans :  
Desaulniers, M-P et al. (2001). Évaluation des connaissances et attitudes relatives à la sexualité pour les personnes présentant des incapacités intellectuelles modérées. Trois-Rivières : Le Centre de services en déficience intellectuelle de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

### 2.3.2 SEXUALITY EDUCATION FOR PERSONS WITH SEVERE DEVELOPMENTAL DISABILITIES

*Sexuality Education for Persons with Severe Developmental Disabilities* est le premier diaporama fait spécialement pour les personnes avec une déficience sévère. Ce programme, divisé en 7 parties, compte plus de 300 diapositives assorties de deux icônes, "Right" et "Wrong", pour enseigner de façon non-verbale les comportements sexuels et sociaux

inappropriés. Les sections portent sur : les parties du corps de l'homme, les parties du corps de la femme, les comportements sociaux adéquats des hommes, ceux des femmes, les menstruations, les examens médicaux pour la femme et les examens médicaux pour l'homme.

- \* Décrit à l'adresse suivante :  
[www.stanfield.com](http://www.stanfield.com)

### 2.3.3 GROUP WORK WITH WOMEN WITH LEARNING DISABILITIES

Dans ce programme, il s'agit d'amener la personne avec une déficience intellectuelle à faire la distinction entre un comportement approprié et un geste d'abus ou irrespectueux. L'éducation sexuelle vise aussi à faire comprendre à la personne qu'elle a droit à son intimité et aussi de refuser de se soumettre à des gestes avec lesquels elle n'est pas à l'aise. La personne présentant une déficience intellectuelle doit ainsi apprendre qu'il lui est possible de garder un contrôle sur sa vie et de se défendre contre d'autres individus qui pourraient tenter de lui causer du tort.

- \* Référence :  
Dorney, M. (1999). "Group work with women with learning disabilities." *British Journal of Learning Disabilities* 27 : 132-136.

### 2.3.4 RAPPORTS DE L'INSTITUT ROEHER

En 1989, l'Institut Roeher a fait un rapport qui analyse plusieurs programmes de prévention en terme de leur pertinence auprès de personnes avec un handicap intellectuel. Ils en ont retenu deux qu'ils jugent intéressants et pertinents :

- \* No-Go-Tell : A child protection curriculum for very young disabled children (1986)

Le programme *No-Go-Tell* a pour but de sensibiliser et d'informer les jeunes sur les abus sexuels dont ils peuvent être victimes. Quatre concepts fondamentaux y sont répertoriés : 1) les limites avec les membres de la famille, les amis et les étrangers, 2) les touchers appropriés et ceux qui ne le sont pas, 3) les parties du corps qui sont intimes et 4) les personnes à informer si on est victime d'abus. Le *No-Go-Tell* est le seul programme approprié pour les enfants de moins de 6 ans.

- \* Décrit à l'adresse suivante :  
<http://www.ucalgary.ca>
- \* Preventing sexual abuse of persons with disabilities. A curriculum for hearing impaired, physically disabled, blind and mentally retarded students (1983)

Créé par le *Minnesota Program for Victims of Sexual Assault*, ce guide offre de l'information sur les agressions sexuelles commises sur les personnes avec une incapacité et décrit comment enseigner à ces personnes les moyens de prévenir les agressions. Vingt fiches descriptives y sont incluses.

\* Décrit à l'adresse suivante :  
<http://www.arcminnesota.com/res-sexuality.htm>

\* Site Internet :  
[www.roeher.ca](http://www.roeher.ca)

### **2.3.5 SEXUAL ABUSE PREVENTION : FIVE SAFETY RULES FOR PERSONS WHO ARE MENTALLY HANDICAPED**

Un regroupement de Cincinnati, qui se nomme le Planned Parenthood Association of Cincinnati, a produit la vidéo : « Sexual abuse prevention : Five safety rules for persons who are Mentally Handicaped ». Cette vidéo de prévention des abus sexuels pour les personnes avec une déficience intellectuelle, d'une durée de 25 minutes, est accompagnée d'un guide de 68 pages destiné aux intervenants. La vidéo est divisée en cinq sections respectivement intitulées : 1) « Ton corps t'appartient », 2) « Garder tes vêtements en public », 3) « Dire NON », 4) « S'enfuir », et 5) « En parler à quelqu'un ».

\* Décrit à l'adresse suivante :  
[http://www.ait.net/catalog/default.php?cPath=2\\_280](http://www.ait.net/catalog/default.php?cPath=2_280)

### **2.3.6 PRÉVENTION DES AGRESSIONS SEXUELLES PAR LES AIDANTS POUR LES PERSONNES AVEC UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE**

Un programme de prévention des abus sexuels par les aidants naturels et les dispensateurs de services a été spécifiquement développé par Lumley. Ce programme compte quatre composantes, soit : 1) reconnaître les situations, 2) refuser les demandes, 3) quitter les situations menaçantes et 4) en parler à un intervenant ou à une personne de confiance. Il a aussi fait l'objet d'une évaluation qui en décrit les avantages et les limites.

\* Référence :  
Lumley, V.A., Miltenberger RG (1997). Sexual abuse prevention for persons with mental retardation. *Am, J, Ment, Retard* 101(5) : 459-72.

### 3. AIDE ET ASSISTANCE

#### 3.1 Général

##### 3.1.1 VICTIM SERVICES UNIT OF THE VENTURA COUNTY DISTRICT ATTORNEY'S OFFICE

Le programme du *Victim Services Unit of the Ventura County District Attorney's Office* offre, parmi d'autres services, de l'aide et du soutien pour les victimes d'actes criminels avec tout type d'incapacité.

\* Décrit dans :  
Tyiska, C. G. (2001). "Working with victims of crime with disabilities." Violence Against Women Online Resource.

\* Site Internet :  
[www.vaw.umn.edu](http://www.vaw.umn.edu)

##### 3.1.2 BARRIER FREE LIVING, INC. (BFLI)

*Barrier Free Living Inc* travaille depuis plus de 10 ans auprès de victimes de violence familiale qui ont une déficience intellectuelle. L'organisme a aussi récemment élargi ses programmes pour y inclure un service de ligne d'appel pour victimes avec tout type d'incapacité.

\* Décrit dans :  
Tyiska, C. G. (2001). "Working with victims of crime with disabilities." Violence Against Women Online Resource.

\* Site Internet :  
[www.vaw.umn.edu](http://www.vaw.umn.edu)

Pour plus d'information vous pouvez aussi appeler au : (212) 677-6668

##### 3.1.3 CRACKING CRIME AND NO MORE ABUSE : A LEARNING AND RESOURCE PACK ON COPING WITH CRIME FOR PEOPLE WITH LEARNING DISABILITIES

*Cracking Crime et No More Abuse* : *A learning and resource pack on coping with crime for people with learning disabilities* sont des outils créés par des personnes déficientes intellectuelles avec des problèmes d'apprentissage. Leur but est d'aider d'autres personnes comme elles à reconnaître quand elles sont victimisées ou maltraitées, pour ensuite faire face à la situation et s'assurer qu'elle ne se reproduira plus.

*Cracking crime* est une vidéocassette d'environ 20 minutes accompagnée d'un guide de l'utilisateur. On y retrouve aussi un livret de « savoir-faire » pour aider les personnes à être en sécurité.

*No More Abuse* est un nouveau guide avec des mots et des dessins en noir et blanc. Ce guide est présenté en deux parties, une qui porte sur les droits, l'autre qui traite des abus.

- \* Décrit dans :  
Fletcher, J., Flood, M., Pryor, S. (2001). "Members of Cambridgeshire Users' Parliament for People with Learning Difficulties, Speaking Up!" *British Journal of Learning Disabilities* 29, 110-113.

## 3.2 Agressions sexuelles

### 3.2.1 DEVELOPMENTAL DISABILITIES SUPPORT GROUPS FOR VICTIMS OF ABUSE

Le *Metropolitan Organization to Counter Sexual Assault (MOCSA) Developmental Disabilities Ressource Center* a pour but de donner de l'information, des conseils et d'éduquer les personnes avec une déficience intellectuelle, leurs parents, leurs thérapeutes, leurs professeurs et leurs éducateurs sur la prévention d'abus sexuels et les questions reliées à la sexualité. Cette assistance se fait surtout à travers un groupe de support : le *Developmental Disabilities Support Groups for Victims of Abuse*.

- \* Décrit à l'adresse suivante :  
<http://www.mcdregion4.org/facts/mocsa.asp>

## 3.3 Système de justice

### 3.3.1 THE VIRTUAL COURTROOM

Le *Virtual Courtroom* est un outil virtuel et multimédia de préparation à la cour pour aider les victimes et les témoins avec une déficience intellectuelle qui doivent témoigner.

- \* Décrit dans :  
Cooke P, et al. (2002) "The virtual courtroom : a view of justice. Project to prepare witnesses or victims with learning disabilities to give evidence". *Disability and Rehabilitation* 24 (11-12), 634-42.

### 3.3.2 THE LEGAL ADVOCATE PROJECT

Le *Legal Advocate Project* vient en aide aux victimes avec tout type d'incapacité, aide le personnel policier lors des rencontres avec les victimes et assure de meilleures coordination, communication et compréhension entre le milieu policier et les programmes de support aux victimes.

- \* Décrit dans :  
Mandeville, H. et Hanson, M. (2000). "Understanding caregiver abuse as domestic violence : Systemic change in Wisconsin". *Impact* 13(3).

## 4. TRAITEMENT/SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

### 4.1 Psychothérapies - Général

Nous savons aujourd'hui que différentes approches en psychothérapie sont efficaces auprès de personnes avec une déficience intellectuelle. La psychothérapie et le counselling sont adaptables aux personnes avec une DI, pourvu que le clinicien soit prêt à apprendre et utiliser le langage réceptif du client, la communication symbolique, l'imagerie visuelle et tactile et l'interaction kinesthésique en thérapie.

Ainsi, selon les chercheurs, il est possible d'adapter des techniques psychodynamiques (comme, par exemple, des suggestions directes et indirectes, des métaphores thérapeutiques et des interventions paradoxales et expérimentales), cognitives, non-verbales (semblables à l'art thérapie et à la thérapie par le jeu) et verbales (réassurance, support, discussion dirigée, réflexion, clarification des émotions, interprétation) (dans Mansell et al., 1992).

Szymanski (1980) est également d'avis que le choix des techniques doit se faire selon les caractéristiques du client. Par exemple, il suggère l'emploi de techniques directives qui permettent l'établissement de limites et de structures mais qui comportent tout de même une flexibilité en ce qui a trait à l'expression des émotions et des pensées. Lorsque les individus ont des limites verbales, il propose d'utiliser la thérapie par le jeu et des activités concrètes telles que le modeling et la communication non-verbale (dans Mansell et al., 1992).

- \* Références :  
Mansell, S et al. (1992). "Sexual Abuse Treatment for Persons With Developmental Disabilities". Professional Psychology : Research and Practice 23 (5), 404-409.
- \* Site Internet :  
<http://thearc.org/faqs/Sexabuse.html>

### 4.2 Psychothérapies - Violence conjugale

#### 4.2.1 ADVOCACY FOR WOMEN AND KIDS IN EMERGENCIES (AWAKE)

Le *Advocacy for Women and Kids in Emergencies (AWAKE)* est un programme pour femmes battues qui sont en rémission pour abus de substances et pour femmes battues avec une déficience intellectuelle ou physique. L'aide, l'éducation et les thérapies mettent l'accent sur l'estime personnelle, les compétences parentales, la guérison, la connaissance de soi et le retour à une vie sobre.

- \* Décrit dans :  
Tyiska, C. G. (2001). "Working with victims of crime with disabilities." Violence Against Women Online Resource.
- \* Site Internet :  
[www.vaw.umn.edu](http://www.vaw.umn.edu)

### 4.3 Psychothérapies - Victimes d'agression sexuelle

#### 4.3.1 DISABILITY SERVICES ASAP (A SAFETY AWARENESS PROGRAM)

Le continuum de services offerts par *A Safety Awareness Program* (ASAP) inclue une thérapie de groupe ou individuelle pour les personnes avec toute forme d'incapacité qui ont été victimes d'agression sexuelle, d'abus et/ou de violence de la part du conjoint ou de toute autre personne. (Pour plus d'informations, voir point 1.1.3)

- \* Décrit dans :  
Abramson, W.H. (2000). "Promoting violence-free relationships : disability services ASAP".  
Impact 13(3).

## 5. RECHERCHE-ACTION

### 5.1 Initiative québécoise

#### 5.1.1 RÉSEAU D'APPRENTISSAGE COMMUNAUTAIRE (PROJET RAC)

Ce projet innovateur a été mis sur pied par la Fédération québécoise des CRDI (<http://www.fqcrdi.qc.ca>) dans le cadre du projet « Réseau vulnérabilité et handicaps », avec la collaboration de la Faculté d'éducation permanente de l'Université de Montréal. Ce projet est orienté dans une perspective de prévention et d'interventions efficaces auprès des personnes vulnérables et vise à identifier les principaux facteurs de risques, tant personnels qu'environnementaux, qui augmentent la possibilité de victimisation. Le projet RAC cherche ainsi à circonscrire les moyens adéquats pour contrer ces risques et à proposer des outils d'intervention adaptés aux besoins de la clientèle, tout en étant adaptés aux ressources disponibles. Le projet répond ainsi aux attentes des régions de consolider le partenariat régional, d'élaborer une vision commune pour une politique de tolérance zéro et d'harmoniser les protocoles d'intervention, en situation de maltraitance ou en dépistage et prévention.

- \* Décrit à l'adresse suivante :  
[www.rifveh.org](http://www.rifveh.org)

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Monsieur Gilles Plamondon au (514) 525-3631 à la Fédération québécoise des centres de réadaptation en déficience intellectuelle, Monsieur Louis Plamondon à la Faculté de l'éducation permanente, Université de Montréal au (514) 343-6111 poste 2917 ou Monsieur Jacques Boivin à la Fédération québécoise des centres de réadaptation en déficience intellectuelle au (514) 525-2734.

### 5.2 Initiative américaine

#### 5.2.1 WORKING WITH CRIME VICTIMS WITH DISABILITIES

Pour s'assurer de venir en aide à un plus grand nombre de victimes avec une incapacité, le *Office for Victims of Crime* (OVC) a subventionné le *National Organization for Victim Assistance* (NOVA) pour le projet intitulé : *Working with Crime Victims with Disabilities*. Pour les fins de ce projet, NOVA a coordonné un symposium qui a rassemblé des experts pour discuter de la problématique reliée à la justice et à l'accès aux services pour les victimes avec une incapacité. Les participants au symposium ont développé un plan d'action pour les personnes qui

interviennent auprès des ces victimes afin d'améliorer leur capacité à identifier et à répondre aux victimes d'actes criminels qui ont une incapacité. Ils ont aussi identifié des situations, des problèmes rencontrés dans les ressources et les services, de même que les barrières nuisant à l'accessibilité à ces derniers. Ils ont recommandé des changements et ont mis en lumière des exemples de programmes prometteurs et fructueux venant en aide aux victimes avec une incapacité.

- \* Décrit dans :  
National Organization for Victim Assistance (NOVA)  
OVC Bulletin on Victims with Disabilities  
Phone : 202-232-6682  
[www.trynova.org](http://www.trynova.org)

### 5.3 Initiative australienne

#### 5.3.1 MORE THAN JUST A RAMP

En 1997, le *Women With Disabilities Australia (WWDA)* a établi un plan d'action pour venir en aide aux femmes avec une déficience intellectuelle. Ce dernier recommande des stratégies à adopter pour éliminer les barrières qui existent face à la déficience intellectuelle. Des méthodes de contrôle sont mises en place afin de pouvoir suivre de près l'instauration de ce plan d'action. Le *More than just a ramp* est un modèle que tous les services d'aide, spécialement les refuges pour femmes, peuvent utiliser afin d'aider les victimes à développer des plans d'action. Le rapport mentionne de façon très détaillée les étapes à suivre dans l'élaboration de leur propre plan.

- \* Décrit dans :  
Swift K. (1998). *Women with Disabilities and Domestic Violence : WWDA's Response*. Paper delivered at the New South Wales Women's Refuge Movement Conference, Sydney.

- \* Site Internet :  
<http://www.wwda.org.au>

## 6. PROTOCOLES

### 6.1 Protocole territorial

#### 6.1.1 PROTOCOLE DE L'ESTRIE

Le protocole de l'Estrie est un protocole d'intervention interréseaux auprès des personnes ayant une déficience intellectuelle qui sont victimes de violence. Il est le premier protocole à avoir officiellement été mis en place au Québec, en 1998, et regroupe maintenant plus d'une trentaine de partenaires. Ce protocole, qui vise principalement l'accessibilité aux services et l'efficacité de ces derniers, permet une centralisation de l'information ainsi qu'une collaboration étroite entre les partenaires, les experts des diverses ressources et ceux des divers organismes sociocommunautaires. Le protocole favorise aussi une structure quant aux démarches à suivre lors d'un contact avec une victime d'actes criminels avec une déficience intellectuelle.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter : Monsieur Jeanmarc Lachance au (819) 346-8471 poste 200, Monsieur Louis Plamondon à la Faculté de l'éducation permanente, Université de Montréal au (514) 343-6111 poste 2917 ou Monsieur Jacques Boivin à la Fédération québécoise des centres de réadaptation en déficience intellectuelle au (514) 525-2734.

## 7. PROTECTION LÉGALE

### 7.1 Législation canadienne

#### 7.1.1 LOI MODIFIANT LE CODE CRIMINEL (VICTIMES D'ACTES CRIMINELS)

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 1999, le *Code criminel* permet à une victime ou à un témoin souffrant d'une déficience physique ou intellectuelle de se faire accompagner par une autre personne lorsqu'il témoigne en cour. De fait, en ce qui a trait à la facilitation du témoignage d'une victime d'acte criminel, la *Loi modifiant le Code criminel* reconnaît que la participation à des procédures pénales en tant que victime ou témoin peut constituer une expérience difficile. Le traumatisme peut être plus important pour les victimes ou témoins qui sont jeunes ou handicapés et pour les victimes d'agressions sexuelles et d'infractions avec violence.

- \* Décrit à l'adresse suivante :  
[http://www.justice.gc.ca/fr/news/nr/1999/doc\\_24278.html](http://www.justice.gc.ca/fr/news/nr/1999/doc_24278.html)

### 7.2 Législation américaine

#### 7.2.1 FEDERAL CRIME VICTIMS WITH DISABILITIES AWARENESS ACT OF 1998 (ÉTATS-UNIS)

Le *Federal Crime Victims with Disabilities Awareness Act of 1998* a été promulgué aux États-Unis afin d'augmenter la conscientisation au fait que les personnes avec une déficience intellectuelle peuvent elles aussi être victimes d'actes criminels. Des données ont été recueillies et des stratégies ont été développées afin de répondre aux besoins de cette population.

- \* Décrit dans :  
National Clearinghouse on Child Abuse and Neglect Information (2001). IN FOCUS :  
The risk and prevention of maltreatment of children with disabilities
- \* Site Internet :  
<http://nccanch.acf.hhs.gov/>

## Références

- \* Abramson, W.H. (2000). "Promoting violence-free relationships : disability services ASAP". Impact 13(3).
- \* Belva et al. (1992). Teaching a generalized response to the lures of strangers to adults with severe handicaps. University of Kentucky. Lexington, KY. (3) : 67-80.
- \* Carlson, B. E. (1997). "Mental retardation and domestic violence : An ecological approach to inter
- \* Cooke, P., et al. (2002) "The virtual courtroom : a view of justice. Project to prepare witnesses or victims with learning disabilities to give evidence". Disability and Rehabilitation 24 (11-12) : 634-42.
- \* Curry, M. A. and Power, L. (1999). Finding from the survey of women with disabilities. National Research Council, Irvine, CA.
- \* Desaulniers, M-P, et al. (2001). Évaluation des connaissances et attitudes relatives à la sexualité pour les personnes présentant des incapacités intellectuelles modérées. Trois-Rivières : Le Centre de services en déficience intellectuelle de la Mauricie et du Centre-du-Québec.
- \* Dorney, M. (1999). "Group work with women with learning disabilities." British Journal of Learning Disabilities 27 : 132-136.
- \* Fletcher, J., Flood, M., Pryor, S. (2001). "Members of Cambridgeshire Users' Parliament for People with Learning Difficulties, Speaking Up!" British Journal of Learning Disabilities 29, 110-113.
- \* Hoog, C. (2004) Increasing Agency Accessibility For People With Disabilities. Domestic Violence Agency Self-Assessment Guide. Washington State Coalition Against Domestic Violence.
- \* Institut Roeher (1995). Vers un milieu sécuritaire : Manuel destiné à aider les familles et les amis à aborder les questions de l'agression sexuelle des personnes présentant une déficience intellectuelle. North York, Ontario, Ed. [www.roeher.ca](http://www.roeher.ca)
- \* Institut Roeher (1994). Vers un milieu sécuritaire : Manuel destiné à aider les conseillers et les travailleurs sociaux à aborder les questions de l'agression sexuelle des personnes présentant une déficience intellectuelle. North York : Ed. [www.roeher.ca](http://www.roeher.ca)
- \* Institut Roeher (1995). Vers un milieu sécuritaire : Manuel destiné à aider la police à aborder les questions de l'agression sexuelle des personnes présentant une déficience intellectuelle. North York, Ontario : Ed. [www.roeher.ca](http://www.roeher.ca)

- \* Institut Roeher (1995). Vers un milieu sécuritaire : Manuel destiné à aider la communauté juridique à aborder les questions de l'agression sexuelle des personnes présentant une déficience intellectuelle. North York, Ontario : Ed. [www.roeher.ca](http://www.roeher.ca)
- \* Kelley, R. L. (1991). Together, we can make a difference : A police orientation manual on persons with disabilities. Harrisburg, Pa., Pennsylvania Commission on Crime and Delinquency.
- \* Lumley, V.A., Miltenberger, R.G. (1997). Sexual abuse prevention for persons with mental retardation. American Journal of Mental Retardation, 101(5) : 459-72.
- \* Mandeville, H. et Hanson, M. (2000). "Understanding caregiver abuse as domestic violence : Systemic change in Wisconsin". Impact 13(3).
- \* Mansell, S. et al. (1992). "Sexual Abuse Treatment for Persons With Developmental Disabilities". Professional Psychology : Research and Practice 23 (5), 404-409. <http://nccanch.acf.hhs.gov/>
- \* National Clearinghouse on Child Abuse and Neglect Information (2001). In Focus : The risk and prevention of maltreatment of children with disabilities. Washington, DC, National Clearinghouse on Child Abuse and Neglect Information.
- \* Office for Victims of Crime (2002). First Response to Victims of Crime Who Have a Disability. Washington DC. <http://www.ojp.usdoj.gov/ovc/publications/infores/firstrep/2002/welcome.html>
- \* Petersilia, J. (2000). "Invisible victims : violence against persons with developmental disabilities". Human Rights 27(1) : 9-13. <http://www.wcasa.org/resources/publications.html>
- \* Petersilia, J. (2001). "Crime victims with developmental disabilities – A review essay". Criminal Justice and Behavior 28(6) : 255-264.
- \* Strickler, H. L. (2001). "Interaction between family violence and mental retardation." Mental Retardation 39(6) : 461-71.
- \* Swift, K. (1998). Women with Disabilities and Domestic Violence : WWDA's Response. Paper delivered at the New South Wales Women's Refuge Movement Conference, Sydney, 24 juillet.
- \* Tyiska, C. G. (2001). "Working with victims of crime with disabilities." Violence Against Women Online Resource. [www.vaw.umn.edu](http://www.vaw.umn.edu)

### Sites Internet

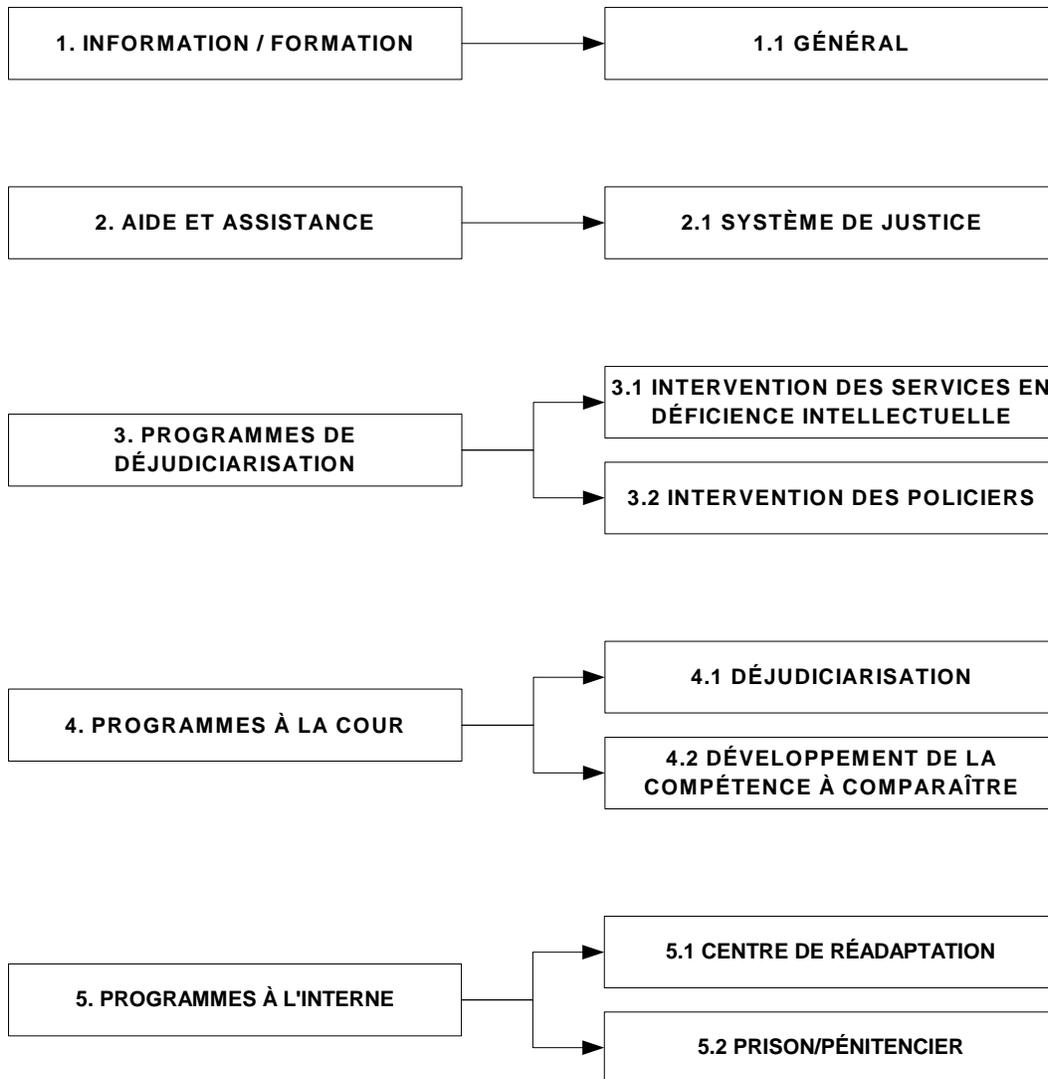
- \* <http://www.roeher.ca>
- \* <http://nccanch.acf.hhs.gov/>
- \* <http://www.ojp.usdoj.gov/ovc/publications/infores/firstrep/2002/welcome.html>
- \* <http://www.wcasa.org/resources/publications.html>
- \* <http://www.vaw.umn.edu>
- \* <http://www.mccdregion4.org/facts/mocsa.asp>
- \* [http://www.communitylivingta.info/moreInfo.php/topic/222/ofs/80/doc/1015/Violence\\_and\\_Abuse\\_against\\_People\\_With\\_Disabilitie](http://www.communitylivingta.info/moreInfo.php/topic/222/ofs/80/doc/1015/Violence_and_Abuse_against_People_With_Disabilitie)
- \* <http://www.womanabuseprevention.com>
- \* <http://dawn.thot.net/safe.html>
- \* <http://www.bcm.edu/crowd>
- \* <http://ici.umn.edu/products/impact/133/prof4.html>
- \* <http://www.wendo.ca>
- \* <http://www.thearcmd.org>
- \* <http://www.stanfield.com>
- \* <http://www.ucalgary.ca>
- \* <http://www.arcminnesota.com/res-sexuality.htm>
- \* [http://www.ait.net/catalog/default.php?cpath=2\\_280](http://www.ait.net/catalog/default.php?cpath=2_280)
- \* <http://thearc.org/faqs/Sexabuse.html>
- \* <http://www.rifveh.org>
- \* <http://trynova.org>
- \* <http://www.wwda.org.au>
- \* [http://www.justice.gc.ca/fr/news/nr/1999/doc\\_24278.html](http://www.justice.gc.ca/fr/news/nr/1999/doc_24278.html)
- \* <http://nccanch.acf.hhs.gov/>
- \* <http://www.fqcrdi.qc.ca>

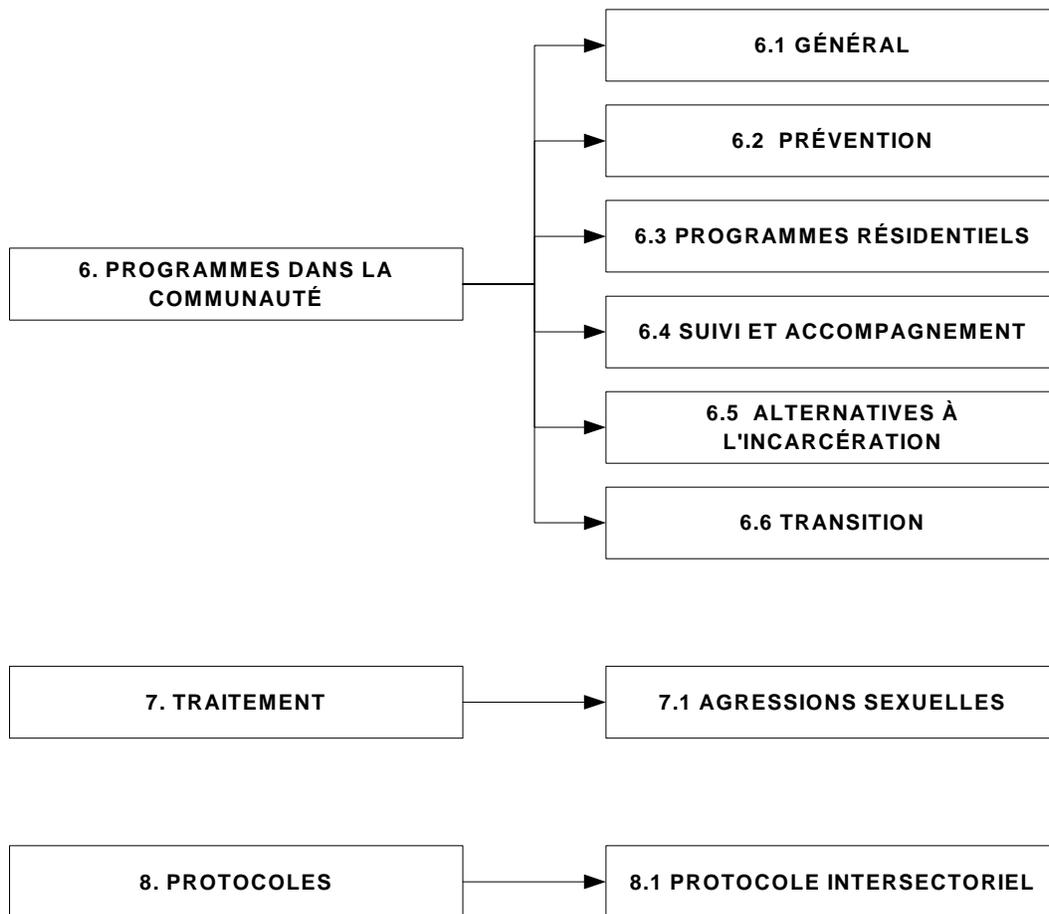
**SECTION 3**

Programmes pour les personnes présentant une déficience  
intellectuelle ayant commis des délits

---

**Tableau synthèse. Programmes pour les personnes avec une déficience intellectuelle ayant commis des délits**





## 1. INFORMATION/FORMATION

### 1.1 Général

#### 1.1.1 THE NORTHSTAR PROGRAM

Le *Northstar Program* est un programme canadien qui offre une gamme de services aux personnes contrevenantes avec une déficience intellectuelle. Ce programme offre des sessions individuelles, des thérapies du comportement, des interventions médicales, des activités (horticulture, art, école et récréation) et des thérapies de groupe (communications, gestion de la colère, déviance sexuelle, cycle du crime, gestion de la déviance, empathie à l'égard de la victime, résolution de problème, abus de substance, etc.). Ces programmes, dont les interventions sont fondées sur des données de recherche, s'appuient sur la théorie de l'apprentissage social et sont offerts selon une séquence hiérarchisée.

- \* Décrit dans :  
Bunting, S., White, M., and Smeaton, T. (2000). *Disability Services Criminal Justice Program: Strengthening Service Provision*. Melbourne, Victoria: Performance, Planning and Research, Disability Services Branch, Department of Human Services.
- \* Site Internet :  
[www.dhs.vic.gov.au/disability](http://www.dhs.vic.gov.au/disability)

Note : On n'a pu retrouver aucune référence canadienne décrivant ce programme

#### 1.1.2 TEXAS COUNCIL ON OFFENDERS WITH MENTAL IMPAIRMENTS (TCOMI)

Le *Texas Council on Offenders with Mental Impairments* (TCOMI), créé en 1987, a pour mandat d'évaluer le statut des contrevenants présentant une déficience intellectuelle et la gravité de leurs problèmes et de proposer, développer et implanter des stratégies afin de répondre aux problèmes identifiés ou améliorer les stratégies existantes. Le comité est formé de 21 agences et organisations concernées par des détenus ayant des besoins spéciaux et inclut neuf experts. Le TCOMI *funds* finance 9 programmes incluant la gestion de cas, le traitement psychiatrique, le soutien à la réhabilitation et à la médication, le traitement d'abus de substances psychoactives et la formation professionnelle.

- \* Référence :  
Schnapp, W. B., Tuan, N. and Johnson, J. (1996). "Services for Offenders with Mental Impairments: A Texas Model". *Administration and Policy in Mental Health* 23 (4): 361-366.
- \* Site Internet :  
<http://www.tdcj.state.tx.us/tcomi/tcomi-systemic.htm>  
Briscoe, J. (1994). "A centralized Approach to Managing Special Needs Offenders". *Forum on Corrections Research* 6 (2): 28-31.
- \* Site Internet :  
[http://198.103.98.138/text/pblct/forum/e062/e062h\\_e.shtml](http://198.103.98.138/text/pblct/forum/e062/e062h_e.shtml)

### 1.1.3 LANCASTER SPECIAL OFFENDER SERVICES

Dirigé par le *Lancaster County Office of Special Offender Services* du Royaume-Uni, ce modèle conjoint impliquant le système judiciaire, le système de santé mentale et les services en déficience intellectuelle a pour but de combiner les ressources et les compétences professionnelles afin de faciliter l'adaptation des contrevenants présentant une déficience intellectuelle. Le but premier de ce modèle est de s'assurer que les contrevenants complètent avec succès leur probation ou leur libération conditionnelle. Un plan visant l'adaptation (habilitation) est établi pour répondre aux besoins de chaque contrevenant. Le programme utilise une approche behavioriste. Plusieurs services sont offerts : information, éducation, récréation, professionnel, orientation au travail, formation, entraînement aux habiletés sociales, gestion du temps, budget et compétences bancaires. Ce modèle est fondé sur le renforcement positif et vise l'amélioration de l'estime de soi. Les buts spécifiques du modèle sont : 1) le dépistage, 2) l'augmentation de l'utilisation de services en communauté, 3) l'augmentation des possibilités d'emploi, 4) la diminution du taux de récidive et 5) la formation du personnel du système judiciaire.

\* Références :

Wood, H. R. and D. L. White (1992). "A Model for Habilitation and Prevention for Offenders with Mental Retardation". In R. W. Conley, R. Luckasson and G. N. Bouthilet. *The Criminal Justice System and Mental Retardation: Defendants and Victims*. Baltimore, Maryland: Paul H. Brookes Publishing Co.: 153-165.

Gardner, W., Graeder, J.L. and Machkovitz, S.J. (1998). "Treatment of Offenders with Mental Retardation". In R. Wettstein, *Treatment of Offenders with Mental Disorders*. New York: Guilford Publications: 329-364.

Bunting, S., White, M., and Smeaton, T. (2000). *Disability Services' Criminal Justice Program: Strengthening Service Provision*. Melbourne, Victoria: Performance, Planning and Research, Disability Services Branch, Department of Human Services.

\* Site Internet :

[www.dhs.vic.gov.au/disability](http://www.dhs.vic.gov.au/disability)

### 1.1.4 AUSTRALIAN DISABILITY SERVICES CRIMINAL JUSTICE PROGRAM

Ce programme vise à améliorer les réponses du système de justice aux personnes contrevenantes présentant une déficience intellectuelle en favorisant : 1) l'échange d'informations et de connaissances entre les agences, 2) la formation et le développement de compétences du personnel et 3) l'amélioration du système et le développement de programmes spécialisés. Les programmes spécialisés incluent : un programme d'hébergement, un programme pour les agresseurs sexuels, un programme de gestion de la colère et d'abus de substances et le *Fremantle Diversion Program*. Le *Australian Disability Services Criminal Justice Program* a également pour tâche de réduire la duplication de services et d'améliorer les liens entre les agences. Il est composé de comités judiciaires situés dans chaque région métropolitaine qui sont chargés d'identifier et de surveiller les personnes, d'assurer les meilleures pratiques et de s'assurer que le personnel a suivi la formation. Aussi, un outil de dépistage a été développé par le biais de ce programme (le HAS).

- \* Références :  
Bunting, S., White, M., and Smeaton, T. (2000). Disability Services' Criminal Justice Program: Strengthening Service Provision. Melbourne, Victoria: Performance, Planning and Research, Disability Services Branch, Department of Human Services.
- \* Site Internet :  
[www.dhs.vic.gov.au/disability](http://www.dhs.vic.gov.au/disability)

## 2. AIDE ET ASSISTANCE

### 2.1 **Système de justice**

#### 2.1.1 **KNOW YOUR RIGHTS IF YOU GET ARRESTED**

L'organisme *Arc of America* a créé une brochure afin de donner de l'assistance aux personnes avec une déficience intellectuelle qui sont arrêtées par la police et qui sont entraînées dans le processus judiciaire. La brochure décrit des exemples d'événements qui peuvent survenir lors d'une arrestation, si elles ont commis un crime ou si elles sont injustement accusées. On y retrouve des conseils comme, par exemple, sur ce qui doit se passer et ne pas se passer lors d'une arrestation et d'un interrogatoire et ce qu'il faut faire si on est amené en prison.

- \* Site Internet :  
<http://thearc.org/ada/sacrim.html>

## 3. PROGRAMMES DE DÉJUDICIARISATION

### 3.1 **Intervention de la part des services en déficience intellectuelle**

#### 3.1.1 **THE DEVELOPMENTALLY DISABLED OFFENDERS PROGRAM**

L'organisme *The Arc of New Jersey* a créé un « plan de justice personnalisé » qui offre des alternatives à l'incarcération pour les personnes avec une déficience intellectuelle accusées au criminel. Ce programme assure un traitement égalitaire aux personnes avec une déficience intellectuelle quant à l'accès aux alternatives à l'incarcération. L'organisme offre aussi du support à la cour pour les avocats, ainsi que pour les autres acteurs du système de justice, et met à leur disposition des séances de formation.

- \* Site Internet :  
[www.arcnj.org](http://www.arcnj.org)

Pour plus d'information, vous pouvez aussi contacter *The Arc of New Jersey* au :  
(732) 246-2525

### 3.1.2 PUEBLO DD/HD CONSORTIUM DIVERSIONARY PROGRAM

Le *Consortium Diversionary Program* vise à améliorer le traitement des personnes contrevenantes présentant une déficience intellectuelle. Dirigé par le Consortium de services en déficience intellectuelle et en santé mentale, ce programme de déjudiciarisation a pour but de s'assurer que les personnes présentant un double diagnostic ne soient pas judiciairisées. Ces personnes sont placées en probation avec un plan de traitement individualisé.

- \* Décrit dans :  
Bunting, S., White, M., and Smeaton, T. (2000). *Disability Services' Criminal Justice Program: Strengthening Service Provision*. Melbourne, Victoria: Performance, Planning and Research, Disability Services Branch, Department of Human Services.
- \* Site Internet :  
[www.dhs.vic.gov.au/disability](http://www.dhs.vic.gov.au/disability)

## 3.2 Intervention de la part des policiers

### 3.2.1 FREMANTLE POLICE DIVERSION PILOT PROJECT

Par l'entremise de son projet : Le *Fremantle Police Diversion Pilot Project*, les policiers organisent des Conférences de déjudiciarisation qui visent à individualiser les solutions apportées aux comportements déviants. Ce programme utilise une approche de médiation axée sur la participation du contrevenant, de la victime et de la communauté.

- \* Décrit dans :  
Bunting, S., White, M., and Smeaton, T. (2000). *Disability Services' Criminal Justice Program: Strengthening Service Provision*. Melbourne, Victoria: Performance, Planning and Research, Disability Services Branch, Department of Human Services.
- \* Site Internet :  
[www.dhs.vic.gov.au/disability](http://www.dhs.vic.gov.au/disability)

## 4. PROGRAMMES À LA COUR

### 4.1 Programme de déjudiciarisation à la Cour

#### 4.1.1 SOUTH AUSTRALIA MAGISTRATES COURT DIVERSION PROGRAM

Le *South Australia Magistrates Court Program* vise à réduire les comportements déviants des personnes présentant une déficience intellectuelle en offrant des services à la Cour qui consistent à orienter les personnes ayant des problèmes de santé mentale et présentant une déficience intellectuelle vers des programmes de diversion. Chaque personne référée vers le programme de diversion suit un plan individuel de traitement.

- \* Référence :  
Burvill, M., et Al. (2003). "The Management of Mentally Impaired Offenders Within the South Australian Criminal Justice System". *International Journal of Law and Psychiatry* 26 (1): 13-31.

## 4.2 Programmes de développement de la compétence à comparaître

### 4.2.1 FLORIDA'S MENTALLY RETARDED DEFENDANT PROGRAM

Le *Florida's Mentally Retarded Defendant Program* vise à évaluer et à traiter les personnes présentant une déficience intellectuelle étant jugées inaptes à subir leur procès. Afin de préparer le prévenu, ce programme offre une formation sur les procédures judiciaires. De plus, des interventions axées sur l'acquisition de compétences académiques, en communication et en gestion de vie sont appliquées afin de réduire les comportements de nature déviante. Lorsque l'accusé a complété le programme et qu'il est jugé apte à subir son procès, il est réintégré au système judiciaire. Cependant, lorsque la personne est reconnue inapte à subir son procès, la plainte est retirée et le placement résidentiel est recommandé.

- \* Référence :  
Gardner, W., Graeder, J.L. and Machkovitz, S.J. (1998). "Treatment of Offenders with Mental Retardation". In R. Wettstein (ed.). Treatment of Offenders with Mental Disorders. New York: Guilford Publications: 329-364.

### 4.2.2 MISSOURI COMPETENCY TO STAND TRIAL (CST) EDUCATION PROGRAM

Le CST Education Program consiste en une série de cours offerts à des groupes de 4 à 10 contrevenants avec une déficience intellectuelle jugés inaptes à subir leur procès. Préalablement aux cours, les participants doivent subir un pré-test de 21 questions (vrai/faux) dans le but d'évaluer leurs connaissances au plan légal. Les cours sont donnés par des travailleurs sociaux qui suivent un plan standard basé sur des techniques d'enseignement traditionnelles (lectures, questions, réponses) incluant des jeux de rôle. Une fois le cours terminé, les étudiants doivent être évalués et recevront, le cas échéant, un certificat de graduation.

- \* Référence :  
Anderson, S. D. and Hewitt, J. (2002). "The Effect of Competency Restoration Training on Defendants with Mental Retardation Found Not Competent to Proceed". *Law and Human Behavior* 26 (3): 343-351.

### 4.2.3 PORTERVILLE (CALIFORNIA) DEVELOPMENTAL CENTRE'S COURT COMPETENCY TRAINING PROGRAM

Le *Court Competency Training Program (CCTP)* a pour but de rendre les individus présentant une déficience intellectuelle aptes à comparaître à la Cour à l'aide de cours traditionnels (lectures, questions et réponses), de présentations vidéo et de devoirs hebdomadaires. Suite à une analyse fondée sur le *Competency Assessment Instrument*, les personnes présentant une déficience intellectuelle sont référées vers ce programme. Dans le cadre du programme, un psychologue rédige un rapport sur le rendement et la performance de la personne qui sera transmis à la Cour. Le programme aborde les aspects suivants : le personnel judiciaire, le jury, le témoignage à la Cour, la terminologie légale, etc. Un manuel de formation est remis aux instructeurs pour la préparation de leur cours.

- \* Référence :  
Bertsch, J. M., Younglove, J.A. and Kerr, M.G. (2002). "Pilot Study of the Porterville Developmental Center's Court Competency Training Program". *Criminal Justice Policy Review* 13(1): 35-78.

## 5. PROGRAMMES À L'INTERNE

### 5.1 Programme en centre de réadaptation

#### 5.1.1 FLORIDA'S SEGUIN UNIT (DEVELOPMENTAL SERVICES INSTITUTION)

Le *Florida's Seguin Unit* s'adresse aux prévenus jugés inaptes à subir leur procès. Ces prévenus sont placés dans un milieu sécuritaire et suivent un programme de traitement intensif. Le programme est composé d'interventions visant l'acquisition de compétences sociales, académiques et professionnelles. Il offre aussi des services de formation et de placement professionnel. Pour promouvoir la motivation et créer un sentiment d'indépendance, le programme utilise des techniques de jetons et un système de contrats.

- \* Référence :  
Gardner, W., Graeder, J.L. and Machkovitz, S.J. (1998). "Treatment of Offenders with Mental Retardation". In R. Wettstein (ed.) *Treatment of Offenders with Mental Disorders*. New York: Guilford Publications: 329-364.

### 5.2 Programmes en prison/pénitencier

#### 5.2.1 GEORGIA STATE PRISON MENTAL RETARDATION PROGRAM

Le *Georgia State Prison Mental Retardation Program* est implanté dans un milieu carcéral à sécurité maximale. Ce programme offre des services d'éducation spécialisée axés sur le développement d'habiletés de base (*'life skills'*), professionnelles et sociales. Ce programme met l'accent sur l'adaptation institutionnelle (compréhension des règlements, des procédures, des droits et privilèges) et sur l'acquisition d'habiletés sociales utiles tant à l'intérieur de la prison qu'à l'extérieur. Les détenus participent également à des activités de loisirs de nature individuelle (tel que puzzles, etc.).

- \* Référence :  
Hall, J. N. (1992). "Correctional Services for Inmates with Mental Retardation". In R. W. Conley, R. Luckasson and G. N. Bouthilet (eds.). *The Criminal Justice System and Mental Retardation: Defendants and Victims*. Baltimore, Maryland: Paul H. Brookes Publishing Co.: 167-190.

#### 5.2.2 TEXAS PROGRAM OF THE DEPARTMENT OF CORRECTIONS

Le *Texas Program* s'adresse aux détenus présentant une déficience intellectuelle. Au centre de réception de l'institution carcérale, tous les détenus sont évalués en réalisant un test standard individualisé de leur quotient intellectuel. Les détenus qui ont obtenu un résultat de moins de 73 sont référés vers le programme pour les personnes présentant une déficience intellectuelle. Une deuxième évaluation de 30 jours est ensuite effectuée afin de déterminer si ces personnes doivent être admises au programme et quelle serait l'unité de traitement appropriée. Chaque

personne a un plan de formation et d'adaptation déterminé et est suivi par un agent de gestion de cas. Ce programme offre des formations académiques, professionnelles et d'habiletés sociales, qui mettent l'emphase sur l'acquisition d'habiletés de gestion de vie (soins personnels, activités récréatives, relations interpersonnelles et compétences professionnelles), la mise en place d'un réseau de soutien psychologique et social, et la continuité du traitement.

\* Références :

Santamour, M. B. (1990). "Mentally Retarded Offenders: Texas Program Targets Basic Needs". *Corrections Today* 52 (1): 52, 92, 106.

Gardner, W., Graeder, J.L. and Machkovitz, S.J. (1998). "Treatment of Offenders with Mental Retardation". In R. Wettstein (ed.). *Treatment of Offenders with Mental Disorders*. New York: Guilford Publications: 329-364.

### 5.2.3 TEXAS SOCIAL SECURITY PILOT PROJECT

Le *Social Security Pilot Project* est un programme pré-libératoire qui a pour but d'assister le détenu dans sa demande de bénéfices fédéraux. Cette demande est faite 90 jours avant la libération du contrevenant afin qu'il puisse bénéficier de ressources financières dès sa libération. Ce programme permet de diminuer la période de temps pendant laquelle la personne sera sans ressources financières.

### 5.2.4 SOUTH CAROLINA DEPARTMENT OF CORRECTIONS HABILITATION UNIT

Le *Corrections Habilitation Unit* est une unité à sécurité minimum pour les détenus présentant une déficience intellectuelle. Les services et programmes offerts incluent des services d'éducation spécialisée, un programme de développement d'habiletés de gestion de vie, un programme de formation professionnelle, des services de loisirs, de la thérapie, un travail sur la clarification des valeurs et sur la résolution des conflits intérieurs. Les approches utilisées par l'unité visent à renforcer les compétences professionnelles, interpersonnelles et sociales.

\* Références :

Hall, J. N. (1992). "Correctional Services for Inmates with Mental Retardation". In R. W. Conley, R. Luckasson and G. N. Bouthilet. *The Criminal Justice System and Mental Retardation: Defendants and Victims*. Baltimore, Maryland: Paul H. Brookes Publishing Co.: 167-190.

Gardner, W., Graeder, J.L. and Machkovitz, S.J. (1998). "Treatment of Offenders with Mental Retardation". In R. Wettstein (ed.). *Treatment of Offenders with Mental Disorders*. New York: Guilford Publications: 329-364.

## 6. PROGRAMMES DANS LA COMMUNAUTÉ

### 6.1 Programmes généraux

#### 6.1.1 APPROPRIATE COMMUNITY SERVICES IN NSW FOR OFFENDERS WITH INTELLECTUAL DISABILITIES AND THOSE AT RISK OF OFFENDING

Ce projet a été mis sur pied afin de venir en aide aux personnes avec une déficience intellectuelle qui sont en contact avec le système de justice ou qui sont à risque de l'être. Il s'est donc donné pour but de développer un cadre de référence afin d'offrir des services appropriés dans la communauté pour cette clientèle. Le projet se concentre sur le logement et le placement de ces personnes avec une déficience intellectuelle, sur la gestion de cas et met l'accent sur l'intervention comportementale.

\* Référence :

Simpson, J., Martin, M., Green, J. (2001). The framework report. Appropriate community services in NSW for offenders with intellectual disabilities and those at risk of offending. Report commissioned by the Intellectual Disability Rights Service and the NSW council for Intellectual Disability. New South Wales, Australia.

### 6.2 Programme de prévention de la récidive

#### 6.2.1 CRIMINAL OFFENDERS WITH MENTAL RETARDATION: RISK ASSESSMENT AND THE CONTINUUM-BASED TREATMENT PROGRAM

Ce livre cible les cliniciens et les professionnels qui œuvrent auprès des contrevenants avec une déficience intellectuelle. Il vise à donner un cadre de référence en ce qui concerne l'évaluation, le traitement et la gestion des criminels avec une déficience intellectuelle. Le document explique comment déterminer les risques de récidive et comment transférer ces notions en gestion et support aux personnes à risque de récidiver. Ce livre présente une méthode objective d'évaluation qui permet de faciliter le développement de programmes individualisés dans la communauté.

\* Référence :

Edwin, J.; Mikkelsen, M.D.; Wayne, J. (1999) Criminal Offenders with Mental Retardation: Risk Assessment and the continuum-Based Treatment Program. NADD Press.

### 6.3 Programmes résidentiels

#### 6.3.1 NEW YORK STATE CENTER FOR INTENSIVE TREATMENT

Le *New York State Center for Intensive Treatment (ICF-MR)*, géré par le *Office of Mental Retardation and Developmental Disabilities*, offre des services résidentiels et de traitement aux hommes contrevenants avec une déficience intellectuelle jugés inaptes à subir leur procès ou reconnus non responsables sur la base de la présence d'une déficience intellectuelle. Ces personnes sont placées dans un environnement sécuritaire et, par le biais de ce programme, devront acquérir les compétences qui leur permettront de faire des choix raisonnables afin de mieux vivre en communauté. L'essentiel du programme porte sur le développement d'habilités de contrôle de soi (*'self control skills'*) et sur le maintien d'une vie respectueuse de la loi. Ce

programme inclut plusieurs formes d'intervention telles que la thérapie individuelle et de groupe, la formation professionnelle, l'acquisition de compétences sociales, le recours à la médication, etc.

- \* Références :  
Office of Mental Retardation and Developmental Disabilities in New York State
- \* Site Internet :  
<http://www.omr.state.ny.us>
- \* Gardner, W., Graeder, J.L. and Machkovitz, S.J. (1998). "Treatment of Offenders with Mental Retardation". In R. Wettstein (ed.). *Treatment of Offenders with Mental Disorders*. New York: Guilford Publications: 329-364.

### 6.3.2 MENTOR PROGRAM FOR CRIMINAL OFFENDERS WITH MENTAL RETARDATION

Le *Mentor Program for Criminal Offenders with Mental Retardation* a pour but d'aider chaque personne à vivre dans sa communauté. Ce programme travaille conjointement avec le système judiciaire et les services communautaires afin de développer un réseau de soutien pour chaque individu et de travailler la problématique qui a contribué à l'expression de comportements déviants ou criminels. Ce programme vise à développer des habiletés dans différents aspects de la vie (soins personnels, relations interpersonnelles et compétences professionnelles). Il met l'accent sur le développement de l'estime de soi et sur l'acquisition d'une relation à soi ('insight'), indispensables pour comprendre les conséquences de ses actes. Ce programme offre quatre types de programmes résidentiels : 1) *support living*, 2) *host home or shared living*, 3) *intensive host home or intensive shared living* et 4) *staffed apartments*.

- \* Référence :  
Mikkelsen, E. J. and Stelk, W.J. (2001). *Criminal Offenders with Mental Retardation: Risk Assessment and the Continuum of Community Treatment Programs*. Kingston, NY, NADD Press.

## 6.4 Programmes de suivi et d'accompagnement

### 6.4.1 NEW JERSEY DEVELOPMENTALLY DISABLED OFFENDERS PROGRAM

Le *New Jersey Developmentally Disabled Offenders Program*, dirigé par *the Arc of New Jersey*, a pour mandat d'agir comme intermédiaire entre le système judiciaire et les services sociaux afin d'assurer un traitement juste et équitable des personnes présentant une déficience intellectuelle. Ce programme évalue la qualité des services offerts à leur clientèle et recommande des alternatives à l'incarcération ou réfère à des programmes correctionnels. Il offre des services de consultation et de gestion de cas à tous départements ou agences travaillant auprès des délinquants présentant une déficience intellectuelle. Des ateliers de sensibilisation à la déficience intellectuelle et aux types de services communautaires pouvant répondre à leurs besoins sont également offerts.

- \* Décrit dans :  
Bunting, S., White, M., and Smeaton, T. (2000). Disability Services' Criminal Justice Program: Strengthening Service Provision. Melbourne, Victoria: Performance, Planning and Research, Disability Services Branch, Department of Human Services.
- \* Site Internet :  
[www.dhs.vic.gov.au/disability](http://www.dhs.vic.gov.au/disability).

#### 6.4.2 NEW JERSEY PERSONALIZED JUSTICE PLAN

Le *New Jersey Personalized Justice Plan* a été implanté afin d'assister les personnes atteintes d'une déficience intellectuelle appelées à comparaître à la Cour pour un délit. Ce programme tente d'identifier et de recommander des alternatives à l'incarcération appropriées en tenant compte de la responsabilité criminelle du délinquant. Il assure également le suivi de la clientèle. Pour ce faire, des rencontres hebdomadaires sont organisées pour évaluer les progrès. Des représentants de chacun des services impliqués assistent à ces rencontres.

- \* Référence :  
Bunting, S., White, M., and Smeaton, T. (2000). Disability Services' Criminal Justice Program: Strengthening Service Provision. Melbourne, Victoria: Performance, Planning and Research, Disability Services Branch, Department of Human Services.
- \* Site Internet :  
[www.dhs.vic.gov.au/disability](http://www.dhs.vic.gov.au/disability)

#### 6.4.3 TEXAS COMMUNITY-BASED PROGRAMS

Le *Texas Community-based Programs* offre une variété de services dans la communauté aux contrevenants ayant des besoins spéciaux. Selon ses besoins, le contrevenant peut avoir accès à des services de coordination, de réhabilitation, de traitement d'abus de substances, de gestion de cas intensif, de surveillance communautaire spécialisée, de placement, de référence, de dépistage, de formation professionnelle, de soutien psychiatrique, de suivi de la médication, d'intervention psychologique ou d'intervention de crise.

- \* Référence :  
Texas Council on Offenders with Mental Impairments (2003). The Biennial Report of the Council on Offenders with Mental Impairments.
- \* Site Internet :  
<http://www.tdcj.state.tx.us/publications/tcomi/TCOMI-Biennial-Report-2003.PDF>

#### 6.4.4 NATURAL SETTING THERAPEUTIC MANAGEMENT (NSTM)

Le *Natural Setting Therapeutic Management (NSTM)* est défini comme un programme de traitement de psychoéducation qui vise à maintenir la personne présentant une déficience intellectuelle dans son environnement familial en offrant de la formation à tous les membres de sa famille. Ces formations ont pour but de créer un environnement thérapeutique qui sera appliqué par la famille en procurant des compétences de gestion de vie et en saisissant les principes de résolution des conflits.

- \* Référence :  
Petronko, M. R., Harris, S.L. and Kormann, R.J. (1994). "Community-Based Behavioral Training Approaches for People with Mental Retardation and Mental Illness". *Journal of Consultation and Clinical Psychology* 62 (1): 49-54.

#### 6.4.5 IRABEENA, WESTERN AUSTRALIAN AUTHORITY FOR INTELLECTUALLY HANDICAPPED PERSONS

*Irabeena*, en partenariat avec les secteurs non-gouvernementaux et volontaires, offre des services dans la communauté fondés sur les principes de normalisation. Ce programme communautaire vise à créer un environnement sain (*safe living environment*) pour les résidents non-violents et à accroître leurs comportements pro-sociaux.

- \* Référence :  
Bunting, S., White, M., and Smeaton, T. (2000). *Disability Services' Criminal Justice Program: Strengthening Service Provision*. Melbourne, Victoria: Performance, Planning and Research, Disability Services Branch, Department of Human Services.
- \* Site Internet :  
[www.dhs.vic.gov.au/disability](http://www.dhs.vic.gov.au/disability)
- \* Jones, G. (1997). "Doing Something Positive: Developments in Western Australia". In Challinger, D. (ed.). *Intellectually Disabled Offenders*. Australian Institute of Criminology, Seminar Proceedings, No. 19.

### 6.5 Programme alternatif à l'incarcération

#### 6.5.1 TEXAS MEDICALLY RECOMMENDED INTENSIVE SUPERVISION

Le *Medically Recommended Intensive Supervision* est un programme d'alternative à l'incarcération s'adressant aux contrevenants ayant des besoins spéciaux et permettant à ceux-ci de suivre des programmes alternatifs de traitement plus appropriés. Il inclut un programme de supervision intensif spécial ainsi qu'un programme de surveillance électronique.

- \* Références :  
Texas Council on Offenders with Mental Impairments (2003). *The Biennial Report of the Council on Offenders with Mental Impairments*.
- \* Site Internet :  
<http://www.tdcj.state.tx.us/publications/tcomi/TCOMI-Biennial-Report-2003.PDF>

## 6.6 Programmes de transition

### 6.6.1 ST-LOUIS (MISSOURI) OPTIONS FOR JUSTICE FOR PERSONS WITH DEVELOPMENTAL DISABILITIES

Le *Options for Justice for Persons with Developmental Disabilities* offre des services d'éducation, de formation, d'information et de référence, ainsi qu'une assistance directe aux contrevenants présentant une déficience intellectuelle avant leur procès et après leur jugement. Pour les contrevenants en probation ou en libération conditionnelle, une analyse des besoins est effectuée et un coordonnateur de cas dresse un plan de traitement (ou d'action) personnalisé. Selon ce plan, le contrevenant est référé vers des services spécifiques pré-identifiés : programme de réhabilitation professionnelle, service de santé mentale, programme de traitement concernant l'abus de substances psychoactives, etc.

- \* Référence :  
Linhorst, D. M., Bennett, L and McCutchen, T. (2002). "Development and Implementation of a Program for Offenders with Developmental Disabilities". *Mental Retardation* 40 (1): 41-50.

### 6.6.2 VICTORIAN VOLUNTEER PROBATION PROGRAM

Le *Victorian Volunteer Probation Program* est défini comme un programme de probation s'appuyant sur un modèle d'adaptation favorisant les comportements pro-sociaux. Ce programme est donné par des agents de probation qui travaillent bénévolement.

- \* Références :  
Bunting, S., White, M., and Smeaton, T. (2000). *Disability Services' Criminal Justice Program: Strengthening Service Provision*. Melbourne, Victoria: Performance, Planning and Research, Disability Services Branch, Department of Human Services.
- \* Site Internet :  
[www.dhs.vic.gov.au/disability](http://www.dhs.vic.gov.au/disability)
- Trotter, C. (1990) "Probation can work: A research using Volunteers". *Australian Social Work* 43(2).

### 6.6.3 TEXAS CONTINUITY OF CARE FOR SPECIAL NEEDS OFFENDERS

Le *Continuity of Care (COC)* est un programme pré et post libératoire qui offre un suivi aux contrevenants ayant des besoins spéciaux. Avant la libération, un plan de traitement est établi en fonction des besoins du contrevenant.

- \* Références :  
Texas Council on Offenders with Mental Impairments (2003). *The Biennial Report of the Council on Offenders with Mental Impairments*.
- \* Site Internet :  
<http://www.tdcj.state.tx.us/publications/tcomi/TCOMI-Biennial-Report-2003.PDF>

## 7. TRAITEMENT

### 7.1 Agressions sexuelles

En ce qui concerne le traitement psychologique offert aux contrevenants avec une déficience intellectuelle, la littérature se concentre presque uniquement sur les agresseurs sexuels. Ce qui se dégage de ces études est que, pour une personne avec une déficience intellectuelle ayant commis un délit d'ordre sexuel, le traitement individuel est priorisé sur le traitement de groupe, qui serait moins approprié.

Selon Marshall, W.L. et al. (1999), dans le cas des délinquants sexuels qui ont une déficience intellectuelle, une partie de la stratégie de traitement pourrait consister à réduire la complexité du programme de traitement, par exemple, simplifier leur plan de prévention de la rechute. La prévention de la rechute vise à aider les délinquants à cerner les comportements, les pensées et les sentiments qui augmentent le risque de récurrence sexuelle. L'objectif ultime d'un plan de prévention des rechutes est d'aider à renforcer le changement positif de comportement. On suggère d'enseigner aux délinquants une manière plus générale de résoudre les problèmes.

Plusieurs auteurs considèrent l'approche de modification du comportement (MC), qui a pour but de diminuer ou d'éliminer les comportements problématiques pour le traitement de l'agression et les comportements violents (Dura, 1991; Hile et Vatterott, 1991; Horner et al., 1991; Maguire et Piersel, 1992; Tyson et Spooner, 1991).

Un autre principe d'intervention en déficience intellectuelle est la responsabilisation : des personnes expliquent à un agresseur sexuel atteint de déficience intellectuelle qu'il lui appartient de ne pas commettre de récidive et que s'il échoue, il aura à répondre de ses actes devant un juge. L'expérience clinique indique toutefois que des contrôles externes doivent être instaurés dans un premier temps pour prévenir la récurrence. Au départ, la personne accepte souvent mal ces contrôles externes, elle les conteste de façon plus ou moins ouverte. Par la suite, elle s'y soumet plus volontiers, surtout si son conformisme est renforcé positivement. Un autre type de contrôle externe consiste à augmenter le nombre d'activités où le client ne se trouve pas en contact avec des victimes potentielles comme, par exemple, des enfants. Pour plusieurs, il s'agit donc de mettre en place des activités structurées avec des pairs, où la personne éprouve du plaisir et est susceptible de connaître des succès. Ceci pourra renforcer une vision positive de la personne par elle-même ainsi que par son entourage. Un horaire structuré est nettement préférable à l'oisiveté. C'est souvent dans des temps libres, lors de promenades sans but précis, que le délinquant sexuel ayant une déficience intellectuelle se retrouve dans des situations à risque (Dassylva, 1999).

À plus long terme, Dassylva (1999) affirme que l'acquisition de contrôles internes peut être évaluée et les contrôles externes, modifiés en conséquence. Le premier niveau d'un contrôle interne à développer est de renforcer et de clarifier les interdits. Il peut par exemple être nécessaire de vérifier auprès d'un pédophile sa capacité à distinguer un adulte d'un mineur. Des conséquences cohérentes et consistantes à la transgression d'interdits seront déterminées, expliquées et appliquées. Il faut éviter de suggérer au client des conséquences non réalistes qui ne seront pas appliquées.

Une façon parfois efficace d'augmenter les contrôles internes est l'utilisation de la technique d'arrêt de la pensée. On enseignera par exemple à un pédophile ayant un retard mental à penser et dire une phrase telle que 'stop danger' lorsqu'il pense à un enfant ou, plus

simplement, lorsqu'il voit un enfant. Après avoir dit cette phrase, il doit regarder par terre. Comme il s'agit de comportements observables, un intervenant qui accompagne le client pourra vérifier l'application ou non de la technique lorsqu'un enfant est visible. Par la suite, le client en viendra à appliquer la technique de façon systématique.

Finalement, Dassylva (1999) conclut que la collaboration entre les systèmes judiciaire, sanitaire et communautaire est essentielle pour arriver à une prise en charge efficace.

\* Références :

Dassylva, B. (1999). Prise en charge des délinquants sexuels atteints de retard mental en clinique externe. Institut Philippe Pinel de Montréal.

Dura, J. R. (1991). "Controlling extremely dangerous aggressive outbursts when functional analysis fails." *Psychological Reports* 69, 451-459.

Hile, M. G. et Vatterott, K. (1991). "Two decades of treatment for self-injurious biting in individuals with mental retardation or developmental disabilities: a treatment focused review of the literature." *Journal of Developmental and Physical Disabilities* 3, 81-113.

Horner, R. D. et al. (1991). "Interspersed requests: a nonaversive procedure for reducing aggression and self-injury during instruction. Special issue: social validity." *Journal of Applied Behavior analysis* 24, 265-278.

Maguire, K. et Piersel, W. (1992). "Specialized treatment for behavior problems of institutionalized persons with mental retardation." *Mental Retardation* 30, 227-232.

Marshall, W. L. et al. (1999). *Cognitive behavioral treatment of sexual offenders*. New York, NY, John Wiley & sons.

Tyson, M. E. et Spooner, F. (1991). "A retrospective evaluation on behavioral programming in an institutional setting." *Education and Training in Mental Retardation* 26, 179-189.

\* Site Internet :

<http://www.pinel.qc.ca>

## 8. PROTOCOLES

### 8.1 Protocole intersectoriel

#### 8.1.1 PROTOCOL BETWEEN DISABILITY SERVICES AND JUVENILE JUSTICE

Le *Protocol between Disability Services and Juvenile Justice* de l'Australie de l'Ouest a été mis sur pied afin de servir une clientèle qui utilise à la fois les programmes des Services d'aide aux personnes ayant une incapacité et ceux du Système de justice pour mineurs. Ce protocole, qui cherche à promouvoir des services efficaces et bien coordonnés, a pour but de venir en aide à la fois aux jeunes avec une incapacité et aux personnes qui œuvrent auprès de ces jeunes.

- \* Décrit à l'adresse suivante :  
[http://hnb.dhs.vic.gov.au/ds/disabilitysite.nsf/pages/prov\\_policies\\_p\\_protocolbwdsandjuvenilejust?Open](http://hnb.dhs.vic.gov.au/ds/disabilitysite.nsf/pages/prov_policies_p_protocolbwdsandjuvenilejust?Open)

## Références

- \* Anderson, S. D. and Hewitt, J. (2002). "The Effect of Competency Restoration Training on Defendants with Mental Retardation Found not Competent to Proceed". Law and Human Behavior 26 (3): 343-351.
- \* Barron, P., Hassiotis, A. and Banes, J. (2002). "Offenders with Intellectual Disability: the Size of the Problem and Therapeutic Outcomes". Journal of Intellectual Disability Research 46 (Pt 6): 454-63.
- \* Bertsch, J. M., Younglove, J.A. and Kerr, M.G. (2002). "Pilot Study of the Porterville Developmental Center's Court Competency Training Program". Criminal Justice Policy Review 13(1): 35-78.
- \* Briscoe, J. (1994). "A centralized Approach to Managing Special Needs Offenders". Forum on Corrections Research 6 (2): 28-31. Service correctionnel du Canada. [http://198.103.98.138/text/pblct/forum/e062/e062h\\_e.shtml](http://198.103.98.138/text/pblct/forum/e062/e062h_e.shtml)
- \* Bunting, S., White, M., and Smeaton, T. (2000). Disability Services' Criminal Justice Program: Strengthening Service Provision. Melbourne, Victoria: Performance, Planning and Research, Disability Services Branch, Department of Human Services. [www.dhs.vic.gov.au/disability](http://www.dhs.vic.gov.au/disability)
- \* Burvill, M., Dusmohamed, S., Hunter, N. and Rostie, H. (2003). "The Management of Mentally Impaired Offenders Within the South Australian Criminal Justice System". International Journal of Law and Psychiatry 26 (1): 13-31.
- \* Dassylva, B. (1999). Prise en charge des délinquants sexuels atteints de retard mental en clinique externe. Institut Philippe Pinel de Montréal.
- \* Dura, J. R. (1991). "Controlling extremely dangerous aggressive outbursts when functional analysis fails." Psychological Reports 69, 451-459.
- \* Edwin, J.; Mikkelsen, M.D.; Wayne, J. (1999) Criminal Offenders with Mental Retardation: Risk Assessment and the continuum-Based Treatment Program. NADD Press.
- \* Endicott, O. (1991). Personnes souffrant d'une déficience intellectuelle incarcérées pour des délits criminels. Examen de la documentation. Service Correctionnel du Canada : [www.csc-scc.gc.ca/text/rsrch/reports/r14/r14e\\_f.shtml](http://www.csc-scc.gc.ca/text/rsrch/reports/r14/r14e_f.shtml)
- \* Gardner, W., Graeder, J.L. and Machkovitz, S.J. (1998). "Treatment of Offenders with Mental Retardation". In R. Wettstein (ed.) Treatment of Offenders with Mental Disorders. New York: Guilford Publications: 329-364.
- \* Hall, J. N. (1992). "Correctional Services for Inmates with Mental Retardation". In R. W. Conley, R. Luckasson and G. N. Bouthilet (eds.). The Criminal Justice System and Mental Retardation: Defendants and Victims. Baltimore, Maryland: Paul H. Brookes Publishing Co.: 167-190.

- \* Hile, M. G. et Vatterott, K. (1991). "Two decades of treatment for self-injurious biting in individuals with mental retardation or developmental disabilities: a treatment focused review of the literature." Journal of Developmental and Physical Disabilities 3, 81-113.
- \* Horner, R. D. et al. (1991). "Interspersed requests: a nonaversive procedure for reducing aggression and self-injury during instruction. Special issue: social validity." Journal of Applied Behavior analysis 24, 265-278.
- \* Jones, G. (1997). "Doing Something Positive: Developments in Western Australia". In Challenger, D. (ed.) Intellectually Disabled Offenders. Australian Institute of Criminology, Seminar Proceedings, No. 19.
- \* Linhorst, D. M., Bennett, L and McCutchen, T. (2002). "Development and Implementation of a Program for Offenders with Developmental Disabilities". Mental Retardation 40 (1): 41-50.
- \* Maguire, K. et Piersel, W. (1992). "Specialized treatment for behavior problems of institutionalized persons with mental retardation." Mental Retardation 30, 227-232.
- \* Marshall, W. L. et al. (1999). Cognitive behavioral treatment of sexual offenders. New York, NY, John Wiley & sons.
- \* Mikkelsen, E. J. and Stelk W. J. (2001). Criminal offenders with mental retardation: risk assessment and the continuum of community treatment programs. Kingston, NY, NADD Press.
- \* Northgate and Prudhoe NHS Trust: <http://www.nap.nhs.uk/services.html#challenging>
- \* Office of Mental Retardation and Developmental Disabilities in New York State <http://www.omr.state.ny.us>
- \* Petronko, M. R., Harris, S.L. and Kormann, R.J. (1994). "Community-Based Behavioral Training Approaches for People with Mental Retardation and Mental Illness". Journal of Consultation and Clinical Psychology 62 (1): 49-54.
- \* Santamour, M. B. (1990). "Mentally Retarded Offenders: Texas Program Targets Basic Needs". Corrections Today 52 (1): 52, 92, 106.
- \* Schnapp, W. B., Tuan, N. and Johnson, J. (1996). "Services for Offenders with Mental Impairments: A Texas Model". Administration and Policy in Mental Health 23 (4): 361-366.
- \* Simpson, J., Martin, M. et Green, J. (2001). The framework report. Appropriate community services in NSW for offenders with intellectual disabilities and those at risk of offending. Report Commissioned by the Intellectual Disability Rights Service and the NSW council for intellectual Disability. New South Wales, Australia.
- \* Texas Council on Offenders with Mental Impairments (2003). The Biennial Report if the Council on Offenders with Mental Impairments. <http://www.tdcj.state.tx.us/publications/tcomi/TCOMI-Biennial-Report-2003.PDF>

- \* Texas Council on Offenders with Mental Impairments (2001). The Biennial Report of the Council on Offenders with Mental Impairments.  
<http://www.tdcj.state.tx.us/publications/tcomi/tcomi-biennial-2001.PDF>
- \* Texas Council on Offender with mental impairments:  
<http://www.tdcj.state.tx.us/tcomi/tcomi-systemic.htm>
- \* Trotter, C. (1990). "Probation can work, A research using Volunteers". Australian Social Work 43 (2).
- \* Tyson, M. E. et Spooner, F. (1991). "A retrospective evaluation on behavioral programming in an institutional setting. " Education and Training in Mental Retardation 26, 179-189.
- \* Wood, H. R. and White D. L. (1992). "A Model for Habilitation and prevention for offenders with mental retardation". In R. W. Conley, R. Luckasson and G. N. Bouthilet (eds). The Criminal Justice System and Mental Retardation: Defendants and Victims. Baltimore, Maryland: Paul H. Brookes Publishing Co.: 153-165.

### Sites Internet

- \* [http://198.103.98.138/text/pblct/forum/e062/e062h\\_e.shtml](http://198.103.98.138/text/pblct/forum/e062/e062h_e.shtml)
- \* <http://www.dhs.vic.gov.au/disability>
- \* [http://www.csc-scc.qc.ca/text/rsrch/reports/r14/r14e\\_f.shtml](http://www.csc-scc.qc.ca/text/rsrch/reports/r14/r14e_f.shtml)
- \* <http://www.nap.nhs.uk/services.html#challenging>
- \* <http://www.omr.state.ny.us>
- \* <http://www.tdcj.state.tx.us/publications/tcomi/TCOMI-Biennial-Report-2003.PDF>
- \* <http://www.tdcj.state.tx.us/publications/tcomi/tcomi-biennial-2001.PDF>
- \* <http://www.tdcj.state.tx.us/tcomi/tcomi-systemic.htm>
- \* [http://198.103.98.138/text/pblct/forum/e062/e062h\\_e.shtml](http://198.103.98.138/text/pblct/forum/e062/e062h_e.shtml)
- \* <http://thearc.org/ada/sacrim.html>
- \* <http://www.arcnj.org>
- \* <http://www.omr.state.ny.us>
- \* <http://www.pinel.qc.ca>
- \* [http://hnb.dhs.vic.gov.au/ds/disabilitysite.nsf/pages/prov\\_policies\\_p\\_protocolbwdsandjuvenilejust?Open](http://hnb.dhs.vic.gov.au/ds/disabilitysite.nsf/pages/prov_policies_p_protocolbwdsandjuvenilejust?Open)

## SECTION 1

- \* Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS) (2000). La Charte des valeurs.
- \* Développement des ressources humaines Canada. « Déficience intellectuelle, suspect ou victime face à la justice ». Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS).
- \* Feldman, M et al (2004). Human rights and health self-advocacy training for people who have intellectual disabilities: A multi-systemic, interdisciplinary approach. Brock University. Ontario, Canada. [www.cl-wellandpelham.ca/smallFont/pages/rights.html](http://www.cl-wellandpelham.ca/smallFont/pages/rights.html)
- \* Institut Roeher (1992). Le droit à un traitement juste et équitable – Un guide clair sur la Loi canadienne sur les droits de la personne.
- \* Kindale development association (2000). LEGALPIX card set. Law courts education society of BC. <http://www.kindale.org/legalpix.htm>
- \* Lamoureux, M-H. (1994). Charte des droits et libertés de la personne du Québec – Vulgarisation des droits et recours. Service juridique, Intervention en milieu communautaire: Mouvement pour la personne d'abord.
- \* Law court education Society (2003). Developmental Disabilities and the legal System: A training package. [www.lawcourtsed.ca](http://www.lawcourtsed.ca)
- \* Petersilia J. (2000). "Invisible victims: violence against persons with developmental disabilities". Human Rights 27(1): 9-13.
- \* Rachel Bluteau et Al. Protocole de collaboration et d'intervention pour les personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement au sein du système judiciaire. Montérégie-Est.

## SECTION 2

- \* Abramson, W.H. (2000). "Promoting violence-free relationships : disability services ASAP". Impact 13(3).
- \* Belva et al. (1992). Teaching a generalized response to the lures of strangers to adults with severe handicaps. University of Kentucky. Lexington, KY. (3) : 67-80.
- \* Carlson, B. E. (1997). "Mental retardation and domestic violence : An ecological approach to inter
- \* Cooke, P., et al. (2002) "The virtual courtroom : a view of justice. Project to prepare witnesses or victims with learning disabilities to give evidence". Disability and Rehabilitation 24 (11-12) : 634-42.
- \* Curry, M. A. and Power, L. (1999). Finding from the survey of women with disabilities. National Research Council, Irvine, CA.
- \* Desaulniers, M-P, et al. (2001). Évaluation des connaissances et attitudes relatives à la sexualité pour les personnes présentant des incapacités intellectuelles modérées. Trois-Rivières : Le Centre de services en déficience intellectuelle de la Mauricie et du Centre-du-Québec.
- \* Dorney, M. (1999). "Group work with women with learning disabilities." British Journal of Learning Disabilities 27 : 132-136.

---

## RÉFÉRENCES

---

- \* Fletcher, J., Flood, M., Pryor, S. (2001). "Members of Cambridgeshire Users' Parliament for People with Learning Difficulties, Speaking Up!" British Journal of Learning Disabilities 29, 110-113.
- \* Hoog, C. (2004) Increasing Agency Accessibility For People With Disabilities. Domestic Violence Agency Self-Assessment Guide. Washington State Coalition Against Domestic Violence.
- \* Kelley, R. L. (1991). Together, we can make a difference : A police orientation manual on persons with disabilities. Harrisburg, Pa., Pennsylvania Commission on Crime and Delinquency.
- \* L'Institut Roeher (1995). Vers un milieu sécuritaire : Manuel destiné à aider les familles et les amis à aborder les questions de l'agression sexuelle des personnes présentant une déficience intellectuelle. North York, Ontario, Ed. [www.roeher.ca](http://www.roeher.ca)
- \* L'Institut Roeher (1994). Vers un milieu sécuritaire : Manuel destiné à aider les conseillers et les travailleurs sociaux à aborder les questions de l'agression sexuelle des personnes présentant une déficience intellectuelle. North York : Ed. [www.roeher.ca](http://www.roeher.ca)
- \* L'Institut Roeher (1995). Vers un milieu sécuritaire : Manuel destiné à aider la police à aborder les questions de l'agression sexuelle des personnes présentant une déficience intellectuelle. North York, Ontario : Ed. [www.roeher.ca](http://www.roeher.ca)
- \* L'Institut Roeher (1995). Vers un milieu sécuritaire : Manuel destiné à aider la communauté juridique à aborder les questions de l'agression sexuelle des personnes présentant une déficience intellectuelle. North York, Ontario : Ed. [www.roeher.ca](http://www.roeher.ca)
- \* Lumley, V.A., Miltenberger, R.G. (1997). Sexual abuse prevention for persons with mental retardation. American Journal of Mental Retardation 101(5) : 459-72.
- \* Mandeville, H. et Hanson, M. (2000). "Understanding caregiver abuse as domestic violence : Systemic change in Wisconsin". Impact 13(3).
- \* Mansell, S. et al. (1992). "Sexual Abuse Treatment for Persons With Developmental Disabilities". Professional Psychology : Research and Practice 23 (5), 404-409. <http://nccanch.acf.hhs.gov/>
- \* National Clearinghouse on Child Abuse and Neglect Information (2001). In Focus : The risk and prevention of maltreatment of children with disabilities. Washington, DC, National Clearinghouse on Child Abuse and Neglect Information.
- \* Office for Victims of Crime (2002). First Response to Victims of Crime Who Have a Disability. Washington DC. <http://www.ojp.usdoj.gov/ovc/publications/infores/firstrep/2002/welcome.html>
- \* Petersilia, J. (2000). "Invisible victims : violence against persons with developmental disabilities". Human Rights 27(1) : 9-13. <http://www.wcasa.org/resources/publications.html>
- \* Petersilia, J. (2001). "Crime victims with developmental disabilities – A review essay". Criminal Justice and Behavior 28(6) : 255-264.
- \* Strickler, H. L. (2001). "Interaction between family violence and mental retardation." Mental Retardation 39(6) : 461-71.
- \* Swift, K. (1998). Women with Disabilities and Domestic Violence : WWDA's Response. Paper delivered at the New South Wales Women's Refuge Movement Conference, Sydney, 24 juillet.
- \* Tyiska, C. G. (2001). "Working with victims of crime with disabilities." Violence Against Women Online Resource. [www.vaw.umn.edu](http://www.vaw.umn.edu)

**SECTION 3**

- \* Anderson, S. D. and Hewitt, J. (2002). "The Effect of Competency Restoration Training on Defendants with Mental Retardation Found not Competent to Proceed". Law and Human Behavior 26 (3): 343-351.
- \* Barron, P., Hassiotis, A. and Banes, J. (2002). "Offenders with Intellectual Disability: the Size of the Problem and Therapeutic Outcomes". Journal of Intellectual Disability Research 46 (Pt 6): 454-63.
- \* Bertsch, J. M., Younglove, J.A. and Kerr, M.G. (2002). "Pilot Study of the Porterville Developmental Center's Court Competency Training Program". Criminal Justice Policy Review 13(1): 35-78.
- \* Briscoe, J. (1994). "A centralized Approach to Managing Special Needs Offenders". Forum on Corrections Research 6 (2): 28-31. Service correctionnel du Canada. [http://198.103.98.138/text/pblct/forum/e062/e062h\\_e.shtml](http://198.103.98.138/text/pblct/forum/e062/e062h_e.shtml)
- \* Bunting, S., White, M., and Smeaton, T. (2000). Disability Services' Criminal Justice Program: Strengthening Service Provision. Melbourne, Victoria: Performance, Planning and Research, Disability Services Branch, Department of Human Services. [www.dhs.vic.gov.au/disability](http://www.dhs.vic.gov.au/disability)
- \* Burvill, M., Dusmohamed, S., Hunter, N. and Rostie, H. (2003). "The Management of Mentally Impaired Offenders Within the South Australian Criminal Justice System". International Journal of Law and Psychiatry 26 (1): 13-31.
- \* Dassylva, B. (1999). Prise en charge des délinquants sexuels atteints de retard mental en clinique externe. Institut Philippe Pinel de Montréal.
- \* Dura, J. R. (1991). "Controlling extremely dangerous aggressive outbursts when functional analysis fails." Psychological Reports 69, 451-459.
- \* Edwin, J.; Mikkelsen, M.D.; Wayne, J. (1999) Criminal Offenders with Mental Retardation: Risk Assessment and the continuum-Based Treatment Program. NADD Press.
- \* Endicott, O. (1991). Personnes souffrant d'une déficience intellectuelle incarcérées pour des délits criminels. Examen de la documentation. Service Correctionnel du Canada : [www.csc-scc.gc.ca/text/rsrch/reports/r14/r14e\\_f.shtml](http://www.csc-scc.gc.ca/text/rsrch/reports/r14/r14e_f.shtml)
- \* Gardner, W., Graeder, J.L. and Machkovitz, S.J. (1998). "Treatment of Offenders with Mental Retardation". In R. Wettstein (ed.) Treatment of Offenders with Mental Disorders. New York: Guilford Publications: 329-364.
- \* Hall, J. N. (1992). "Correctional Services for Inmates with Mental Retardation". In R. W. Conley, R. Luckasson and G. N. Bouthilet (eds.). The Criminal Justice System and Mental Retardation: Defendants and Victims. Baltimore, Maryland: Paul H. Brookes Publishing Co.: 167-190.
- \* Hile, M. G. et Vatterott, K. (1991). "Two decades of treatment for self-injurious biting in individuals with mental retardation or developmental disabilities: a treatment focused review of the literature." Journal of Developmental and Physical Disabilities 3, 81-113.
- \* Horner, R. D. et al. (1991). "Interspersed requests: a nonaversive procedure for reducing aggression and self-injury during instruction. Special issue: social validity." Journal of Applied Behavior analysis 24, 265-278.
- \* Jones, G. (1997). "Doing Something Positive: Developments in Western Australia". In Challenger, D. (ed.) Intellectually Disabled Offenders. Australian Institute of Criminology, Seminar Proceedings, No. 19.

---

## RÉFÉRENCES

---

- \* Linhorst, D. M., Bennett, L and McCutchen, T. (2002). "Development and Implementation of a Program for Offenders with Developmental Disabilities". Mental Retardation 40 (1): 41-50.
- \* Maguire, K. et Piersel, W. (1992). "Specialized treatment for behavior problems of institutionalized persons with mental retardation." Mental Retardation 30, 227-232.
- \* Marshall, W. L. et al. (1999). Cognitive behavioral treatment of sexual offenders. New York, NY, John Wiley & sons.
- \* Mikkelsen, E. J. and Stelk W. J. (2001). Criminal offenders with mental retardation: risk assessment and the continuum of community treatment programs. Kingston, NY, NADD Press.
- \* Northgate and Prudhoe NHS Trust: <http://www.nap.nhs.uk/services.html#challenging>
- \* Office of Mental Retardation and Developmental Disabilities in New York State <http://www.omr.state.ny.us>
- \* Petronko, M. R., Harris, S.L. and Kormann, R.J. (1994). "Community-Based Behavioral Training Approaches for People with Mental Retardation and Mental Illness". Journal of Consultation and Clinical Psychology 62 (1): 49-54.
- \* Santamour, M. B. (1990). "Mentally Retarded Offenders: Texas Program Targets Basic Needs". Corrections Today 52 (1): 52, 92, 106.
- \* Schnapp, W. B., Tuan, N. and Johnson, J. (1996). "Services for Offenders with Mental Impairments: A Texas Model". Administration and Policy in Mental Health 23 (4): 361-366.
- \* Simpson, J., Martin, M. et Green, J. (2001). The framework report. Appropriate community services in NSW for offenders with intellectual disabilities and those at risk of offending. Report Commissioned by the Intellectual Disability Rights Service and the NSW council for intellectual Disability. New South Wales, Australia.
- \* Texas Council on Offenders with Mental Impairments (2003). The Biennial Report of the Council on Offenders with Mental Impairments. <http://www.tdcj.state.tx.us/publications/tcomi/TCOMI-Biennial-Report-2003.PDF>
- \* Texas Council on Offenders with Mental Impairments (2001). The Biennial Report of the Council on Offenders with Mental Impairments. <http://www.tdcj.state.tx.us/publications/tcomi/tcomi-biennial-2001.PDF>
- \* Texas Council on Offender with mental impairments: <http://www.tdcj.state.tx.us/tcomi/tcomi-systemic.htm>
- \* Trotter, C. (1990). "Probation can work, A research using Volunteers". Australian Social Work 43 (2).
- \* Tyson, M. E. et Spooner, F. (1991). "A retrospective evaluation on behavioral programming in an institutional setting." Education and Training in Mental Retardation 26, 179-189.
- \* Wood, H. R. and White D. L. (1992). "A Model for Habilitation and prevention for offenders with mental retardation". In R. W. Conley, R. Luckasson and G. N. Bouthilet (eds). The Criminal Justice System and Mental Retardation: Defendants and Victims. Baltimore, Maryland: Paul H. Brookes Publishing Co.: 153-165.

**SECTION 1**

- \* <http://www.cl-wellandpelham.ca/smallFont/pages/rights.html>
- \* <http://www.cl-wellandpelham.ca/smallFont/pages/rights.html>
- \* <http://www.lawcourtsed.ca>
- \* <http://www.justiceforall.ca>
- \* <http://www.thearcofco.org/criminaljustice.html>
- \* <http://portlandonline.com/police/index.cfm?c=daghh>
- \* <http://www.temple.edu>
- \* <http://www.thearc.org/ada/police.html>
- \* <http://www.lawcourtsed.ca>
- \* <http://www.kindale.org/legalpix.htm>
- \* <http://www.cl-wellandpelham.ca/smallFont/pages/rights.html>
- \* <http://www.fqcrdi.qc.ca>
- \* [http://hnb.dhs.vic.gov.au/ds/disabilityimages.nsf/Downloads/ijprot/\\$File/ijprot.pdf](http://hnb.dhs.vic.gov.au/ds/disabilityimages.nsf/Downloads/ijprot/$File/ijprot.pdf)

**SECTION 2**

- \* <http://www.roeher.ca>
- \* <http://nccanch.acf.hhs.gov/>
- \* <http://www.ojp.usdoj.gov/ovc/publications/infores/firstrep/2002/welcome.html>
- \* <http://www.wcasa.org/resources/publications.html>
- \* <http://www.vaw.umn.edu>
- \* <http://www.mcdregion4.org/facts/mocsa.asp>
- \* [http://www.communitylivingta.info/moreInfo.php/topic/222/ofs/80/doc/1015/Violence\\_and\\_Abuse\\_aga\\_inst\\_People\\_With\\_Disabilitie](http://www.communitylivingta.info/moreInfo.php/topic/222/ofs/80/doc/1015/Violence_and_Abuse_aga_inst_People_With_Disabilitie)
- \* <http://www.womanabuseprevention.com>
- \* <http://dawn.thot.net/safe.html>
- \* <http://www.bcm.edu/crowd>
- \* <http://ici.umn.edu/products/impact/133/prof4.html>
- \* <http://www.wendo.ca>
- \* <http://www.thearcmd.org>
- \* <http://www.stanfield.com>
- \* <http://www.ucalgary.ca>

---

## SITES INTERNET

---

- \* <http://www.arcminnesota.com/res-sexuality.htm>
- \* [http://www.ait.net/catalog/default.php?cpath=2\\_280](http://www.ait.net/catalog/default.php?cpath=2_280)
- \* <http://thearc.org/faqs/Sexabuse.html>
- \* <http://www.rifveh.org>
- \* <http://trynova.org>
- \* <http://www.wwda.org.au>
- \* [http://www.justice.gc.ca/fr/news/nr/1999/doc\\_24278.html](http://www.justice.gc.ca/fr/news/nr/1999/doc_24278.html)
- \* <http://nccanch.acf.hhs.gov/>
- \* <http://www.fqcrdi.qc.ca>

---

## SECTION 3

- \* [http://198.103.98.138/text/pblct/forum/e062/e062h\\_e.shtml](http://198.103.98.138/text/pblct/forum/e062/e062h_e.shtml)
- \* <http://www.dhs.vic.gov.au/disability>
- \* [http://www.csc-scc.gc.ca/text/rsrch/reports/r14/r14e\\_f.shtml](http://www.csc-scc.gc.ca/text/rsrch/reports/r14/r14e_f.shtml)
- \* <http://www.nap.nhs.uk/services.html#challenging>
- \* <http://www.omr.state.ny.us>
- \* <http://www.tdcj.state.tx.us/publications/tcomi/TCOMI-Biennial-Report-2003.PDF>
- \* <http://www.tdcj.state.tx.us/publications/tcomi/tcomi-biennial-2001.PDF>
- \* <http://www.tdcj.state.tx.us/tcomi/tcomi-systemic.htm>
- \* [http://198.103.98.138/text/pblct/forum/e062/e062h\\_e.shtml](http://198.103.98.138/text/pblct/forum/e062/e062h_e.shtml)
- \* <http://thearc.org/ada/sacrim.html>
- \* <http://www.arcnj.org>
- \* <http://www.omr.state.ny.us>
- \* <http://www.pinel.qc.ca>
- \* [http://hnb.dhs.vic.gov.au/ds/disabilitysite.nsf/pages/prov\\_policies\\_p\\_protocolbwdsandjuvenilejust?Open](http://hnb.dhs.vic.gov.au/ds/disabilitysite.nsf/pages/prov_policies_p_protocolbwdsandjuvenilejust?Open)